

Faculté des arts

www.arts.uqam.ca



arts

La Faculté des arts est l'une des plus importantes au Canada. La richesse de sa programmation, la renommée de son corps enseignant et la qualité de ses installations en font l'un des piliers du dynamisme artistique de Montréal et du Québec. La Faculté se distingue par la diversité de ses programmes aux trois cycles d'études et par l'excellence de la formation, de la création et de la recherche qu'on y pratique au sein de ses sept départements et écoles.

DIRECTION

Doyenne, Louise Poissant
Vice-doyen à la recherche et à la création, Jean Dubois
Vice-doyen aux études, Jean-Christian Pleau

DIRECTION DES DÉPARTEMENTS ET ÉCOLES

Arts visuels et médiatiques (École des), Mario Côté
Danse, Caroline Raymond
Design (École de), Louise Pelletier
Études littéraires, Isaac Bazié
Histoire de l'art, Annie Gérin
Musique, Denis Morin, administrateur délégué
Théâtre (École supérieure de), Alain Fournier

DIRECTION DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

Baccalauréats
Art dramatique (B.A.), Lucie Villeneuve
Arts visuels et médiatiques (B.A.), Michael Blum
Danse (B.A.), Sylvie Genest
Design de l'environnement (B.A.), Mark Poddubiuk
Design graphique (B.A.), Lyne Lefebvre
Études littéraires (B.A.), Michel Lacroix
Gestion et design de la mode (B.A.), Yvon Fauvel, administrateur délégué
Histoire de l'art (B.A.), Peggy Davis
Musique (B.Mus.), Thierry Champs

Majeures

Études théâtrales, Lucie Villeneuve
Histoire de l'art, Peggy Davis
Musique, Thierry Champs

Mineures

Études théâtrales, Lucie Villeneuve
Histoire de l'art, Peggy Davis

Certificats

Arts plastiques, Michael Blum
Composition et rédaction française, Michel Lacroix
Création littéraire, Michel Lacroix
Histoire de l'art, Peggy Davis
Muséologie et diffusion de l'art, Peggy Davis
Scénarisation cinématographique, Michel Lacroix

Baccalauréat en art dramatique (7601-7603-7604-7605)

Courriel : prog.artdramatique@uqam.ca
Téléphone : 514 987-4059

Concentration jeu (7601) *
Concentration scénographie (7603) *
Concentration études théâtrales (7604) *
Concentration enseignement (7605) *

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

- ↳ Les concentrations jeu, scénographie et études théâtrales comportent 90 crédits.
- ↳ La concentration enseignement comporte 120 crédits.

Grade

- ↳ Bachelier ès arts, B.A.

Divertir et faire réfléchir

Le programme forme des professionnels du théâtre en jeu, en scénographie, en études théâtrales et en enseignement. La formation débute par des cours de tronc commun alliant la théorie et la pratique des aspects techniques et artistiques du théâtre. Une deuxième étape permet d'approfondir ces connaissances et habiletés à l'intérieur d'une concentration : jeu, scénographie et études théâtrales. À l'étape finale, l'étudiant met ses compétences en application au cours de productions, de stages et d'activités de synthèse.

La concentration enseignement offre un cheminement distinct (qui englobe tout de même le tronc commun) nécessitant une année de plus, soit quatre années à temps complet. Elle mène à l'enseignement de l'art dramatique auprès des élèves du primaire et du secondaire.

Des auditions, dont la nature varie selon la concentration, déterminent l'admission au programme. Elles s'accompagnent d'une entrevue ainsi que d'un questionnaire portant sur la culture générale et sur la pratique théâtrale au Québec.

Particularités

- ↳ Ce programme de l'École supérieure de théâtre forme des artistes-créateurs et des pédagogues.
- ↳ Une importance est accordée au lien entre la théorie et la pratique, ce qui distingue l'UQAM des autres écoles de théâtre professionnel. Précisons que les concentrations scénographie et jeu offrent des formations pratiques, alors que la concentration études théâtrales mise davantage sur la théorie.
- ↳ Les membres du corps professoral et les nombreux chargés de cours jouissent d'une renommée nationale et internationale dans les différents domaines du théâtre.
- ↳ La formation est orientée vers la création ou la théorie selon la concentration choisie.
- ↳ L'apprentissage se fait en petits groupes d'environ vingt à vingt-quatre étudiants en première et deuxième années. En troisième année, pour les profils jeu et scénographie, les activités liées aux productions de spectacle se font dans le cadre de petits groupes d'environ dix à quinze étudiants favorisant ainsi un meilleur encadrement.
- ↳ Des artistes et des metteurs en scène réputés, dont Martine Beaulne, Alain Fournier, Francine Alepin et Peter Bataklijev, participent à la formation des étudiants, notamment lors des productions dirigées. Par ailleurs, l'École supérieure de théâtre invite fréquemment des metteurs en scène réputés du milieu théâtral québécois, par exemple, Jean-Frédéric Messier, Marc Béland, Antoine Laprise, Benoit Vermeulen, Christian Lapointe, Catherine Vidal, Jacques Lessard, Maxime Denommée, Alice Ronfard, Gill Champagne, Olivier Kemeid, Éric Jean, etc.).
- ↳ L'UQAM est la seule université à offrir des cours de marionnettes (histoire, construction et interprétation) et de théâtre pour l'enfance et la jeunesse.
- ↳ L'UQAM est la seule université où les étudiants peuvent réaliser une production libre en fin de parcours. L'École supérieure de théâtre met à leur disposition tout le matériel nécessaire, ainsi que trois grandes salles : le studio d'essai Claude-Gauvreau, le studio-théâtre Alfred-Laliberté et la salle Marie-Gérin-Lajoie.
- ↳ L'UQAM est la seule université à donner une formation spécialisée en enseignement de l'art dramatique échelonnée sur quatre ans.
- ↳ Dans le cadre des concentrations jeu et scénographie, l'étudiant réalise deux productions dirigées afin d'explorer tous les aspects de la création d'une œuvre dramatique, jusqu'aux décors et au son.
- ↳ Les technologies de l'information et des communications (TIC) sont intégrées à la concentration scénographie, notamment avec la conception assistée par ordinateur et l'accès à des équipements de pointe.

- ↳ Des voyages d'études sont organisés à l'occasion. Par exemple, des étudiants de la concentration jeu et de la concentration études théâtrales ont effectué un séjour en France et en Roumanie à l'été 2006. Également, des étudiants en scénographie ont participé à la Quadriennale de Prague en 2011 et certains étudiants du profil enseignement se sont rendus en Amérique du Sud et en Afrique afin de vivre une expérience unique avec des enfants du Pérou en 2008 et au Mali en 2009.
- ↳ Afin de parfaire sa formation, l'étudiant doit suivre des cours complémentaires dans les concentrations autres que celle qu'il a choisie, ainsi que des cours hors programme (cours libres).
- ↳ Quelques cours sont offerts comme compléments à la formation de base : gestion de la production (publicité, promotion), travail vocal avec micro, écriture, théâtre pour l'enfance et la jeunesse, théâtre gestuel, théâtre de l'objet, techniques scéniques et marionnettes (interprétation).
- ↳ Les cours offerts au profil enseignement sont étroitement liés aux exigences des programmes ministériels notamment en ce qui a trait aux techniques prescrites dans les nouveaux programmes (jeu masqué, théâtre d'ombres, marionnette, théâtre noir).
- ↳ Les étudiants ont accès à des équipements modernes, dont huit nouveaux ateliers de jeu. Ces salles, munies de plancher résilient (tuiles de linoléum, etc.), sont utilisées pour les répétitions, les mises en lecture, les laboratoires d'expérimentation et les ateliers de création. L'atelier de décor offre à l'étudiant les ressources nécessaires pour la conception, la réalisation et le montage de l'environnement scénographique de sa production, et l'atelier de costumes propose des ressources variées. Tissus, vêtements, accessoires sont utilisés, transformés et adaptés à chacune des productions de l'École. Enfin, l'atelier de son permet à l'étudiant de concevoir et de réaliser l'environnement sonore de sa production : les ressources techniques et technologiques sont donc mises à la disposition des concepteurs et de leur équipe.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique en théâtre.
- ↳ Saviez-vous que : Les comédiens Réal Bossé, François-Étienne Paré, Luc Senay, Jean-François Pichette, Sylvie Moreau, Jean Petitclerc, Claude Poissant, Isabelle Brouillette, Éric Jean, Antoine Vézina, Sophie Caron, Rémy-Pierre Paquin, Paul Doucet ainsi que l'humoriste Claudine Mercier, entre autres, ont été formés à l'UQAM en art dramatique?

Stages

Les étudiants peuvent réaliser des stages dans les compagnies professionnelles, par exemple, à titre d'assistant à la mise en scène, au développement de marché, aux décors, aux costumes ou à la régie (stage de quatre-vingt-dix heures; l'horaire étant laissé au choix de l'étudiant). Sauf pour la concentration enseignement, les étudiants ont la responsabilité de trouver leurs stages, qui ne sont généralement pas rémunérés. Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

Perspectives professionnelles

- ↳ Acteur, agent de diffusion, animateur théâtral (pour des groupes de théâtre amateur, par exemple), auteur, critique de théâtre, directeur artistique, directeur de compagnie de théâtre, directeur de production, directeur technique (cinéma, télévision, radio, théâtre), dramaturge, enseignant au primaire, enseignant au secondaire, enseignant au collégial, marionnettiste, metteur en scène, régisseur, relationniste, scénographe (concepteur de décors, de costumes, d'éclairages, de son).
- ↳ Le marché de l'emploi est difficile d'accès pour les finissants du programme de baccalauréat, mis à part ceux qui ont opté pour la concentration enseignement.
- ↳ La concurrence est vive, en particulier dans le domaine du jeu. Pour un même contrat, les diplômés se mesurent souvent à des acteurs d'expérience. Pour réussir dans ce milieu, il faut de la persévérance, de la volonté et beaucoup d'initiative. Les emplois offerts sont généralement contractuels et à mi-temps.
- ↳ La situation sur le marché du travail des diplômés de la maîtrise est meilleure. D'ailleurs, la direction du programme recommande vivement aux finissants, en particulier à ceux de la concentration études théâtrales, de poursuivre leurs études aux cycles supérieurs.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en design d'événements
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation somatique
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain
- ↳ Maîtrise en communication
- ↳ Maîtrise en éducation
- ↳ Maîtrise en théâtre

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

La concentration enseignement ne peut être suivie qu'à temps complet.

Il est fortement recommandé que les autres concentrations soient suivies à temps complet.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 90

Répartition des places :

- Concentration jeu (7601) : Automne : 20
- Concentration scénographie (7603) : Automne : 20
- Concentration études théâtrales (7604) : Automne : 26
- Concentration enseignement (7605) : Automne : 24

Concentration jeu

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 218
Refus : 181
Offres d'admission : 30 (14 %)

Concentration scénographie

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 46
Refus : 16
Offres d'admission : 27 (59 %)

Concentration études théâtrales

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 47
Refus : 18
Offres d'admission : 29 (62 %)

Concentration enseignement

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 74
Refus : 37
Offres d'admission : 32 (43 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.).

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

De plus, tous les candidats doivent posséder des aptitudes à l'expression orale et gestuelle, suffisantes pour l'apprentissage de la pratique théâtrale.

Méthodes et critères de sélection

- ↳ Les candidats admissibles recevront une convocation pour se présenter aux épreuves de sélection qui se tiendront à la mi-avril.
- ↳ La durée des épreuves est d'environ trois heures.
- ↳ La présence à l'audition est obligatoire pour toutes les concentrations. Aucun report d'audition ne sera autorisé, même pour des raisons jugées valables.
- ↳ Cependant, les candidats qui résident à l'extérieur du Québec, pour les concentrations études théâtrales et enseignement seulement, n'ont pas à se présenter à l'audition et recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo ou DVD.
- ↳ Lors de la séance, tous les candidats doivent répondre à une question de culture générale et à une question spécifique au profil pour lequel ils s'inscrivent, passer une entrevue et :
 - en enseignement : faire une improvisation et un test de lecture expressive
 - en études théâtrales : faire une analyse dramatique orale
 - en jeu : présenter une scène
 - en scénographie : faire une improvisation spatiale (un dessin d'observation et une improvisation picturale)
- ↳ Tous les candidats doivent apporter une photo de format passeport lors des tests d'admission (la qualité de cette photo n'a pas d'importance).
- ↳ Vous pouvez apporter un curriculum vitæ et/ou un dossier visuel. Ces documents sont obligatoires si vous demandez une admission en vertu de l'expérience pertinente (être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience pertinente attestée).

Concentration jeu (7601)

- ↳ Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.
- ↳ Vous devez présenter une scène en français international (français normatif), extraite du répertoire théâtral (auteur reconnu) et d'une durée d'environ cinq minutes. Cette scène doit être un dialogue et vous devez vous présenter avec la réplique qui doit être disponible pour le bloc de trois heures. Dans le cas d'une audition conjointe (deux candidats en jeu), la scène est d'environ sept minutes. Le comité évaluateur peut, au besoin, vous demander de représenter votre extrait à partir de nouvelles consignes, ou de faire une improvisation ou une lecture à première vue.
- ↳ Les critères d'évaluation sont, entre autres, les techniques de base (pose de voix, diction, intégration corporelle, coordination et rythmique), la vérité du jeu et du personnage, la compréhension de la scène et les qualités générales de l'interprétation, notamment le potentiel créateur.
- ↳ L'entrevue porte sur votre motivation à faire une carrière en théâtre et votre connaissance des spécificités de notre formation. Exemple de question posée lors de l'entrevue : « Expliquez les raisons qui vous incitent à faire une carrière en théâtre. »
- ↳ Attention : Les candidats retenus, lors des tests d'admission, seront convoqués à nouveau quinze jours plus tard (un samedi) et devront présenter une nouvelle scène cette fois-ci d'un auteur québécois ou d'une adaptation québécoise d'un auteur étranger.
- ↳ Les tests d'admission ont lieu le samedi ou le dimanche, en avant-midi ou en après-midi.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (35 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Présentation d'une scène (40 %)

Concentration scénographie (7603)

- ↳ Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.
- ↳ Vous devez faire une improvisation spatiale (un dessin d'observation et une improvisation picturale) dont le thème est transmis sur place. Le comité évaluera votre compréhension du thème et votre potentiel créateur. Pour les candidats possédant une expérience en arts plastiques ou, en théâtre ou toute autre expérience pertinente, il est demandé d'apporter un portfolio (esquisses, dessins, photos, maquettes, projets).
- ↳ Les tests d'admission ont lieu le samedi avant-midi.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Épreuve - Improvisation spatiale (dessin) (35 %)

Concentration études théâtrales (7604)

- ↳ Vous devez faire une analyse dramatique orale d'un extrait de scène qui vous est transmis sur place. Cette analyse est suivie d'un entretien. L'évaluation portera sur votre compréhension de différents codes scéniques.
- ↳ Les tests d'admission ont lieu le samedi avant-midi.
- ↳ Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-dessous).

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

Projet-pilote : Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote de rendement (cote R) de 27 et plus pourront bénéficier d'une admission automatique à la concentration études théâtrales, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

Concentration enseignement (7605)

- Les candidats résidant hors du Québec pourront subir les épreuves de sélection à distance (voir ci-bas).
- Vous devez faire une improvisation orale et gestuelle et un test de lecture expressive; le thème de l'improvisation et le texte de la lecture seront remis sur place.
- Le questionnaire comprend deux questions à développement portant sur la didactique et la psychopédagogie.
- L'entrevue évaluera vos expériences antérieures, votre capacité d'expression, vos motivations, votre connaissance de la pratique théâtrale et vos visions pédagogiques, tant sur le plan de la mission éducative que sur celui du rôle de l'art dramatique dans le curriculum de formation de l'étudiant.
- Les tests d'admission ont lieu le dimanche, en avant-midi ou en après-midi.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (40 %)
- Questionnaire (25 %)
- Improvisation (35 %)

Candidats résidant hors du Québec

Concentrations études théâtrales et enseignement seulement

Ces candidats recevront un questionnaire à remplir qu'ils devront retourner accompagné d'une présentation sur cassette vidéo ou DVD.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Lecture commentée (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Au moment de sa demande d'admission, l'étudiant doit s'orienter vers l'une des quatre concentrations suivantes :

- 1) Jeu (7601)
- 2) Scénographie (7603)
- 3) Études théâtrales (7604)
- 4) Enseignement (7605)

Le passage d'une concentration à l'autre ne peut se faire qu'après une nouvelle demande d'admission et qu'après avoir réussi les tests d'admission.

TRONC COMMUN AUX TROIS CONCENTRATIONS JEU, SCÉNOGRAPHIE ET ÉTUDES THÉÂTRALES

L'étudiant doit s'inscrire au cours selon le cheminement proposé.

Les quatre cours suivants (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

Deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

EST1055	La mise en scène
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

JEU (7601)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST2099	Interprétation devant la caméra
EST2150	Techniques vocales
EST2160	Lecture et interprétation
EST2170	Voix et interprétation I
EST2180	Voix et interprétation II
EST2280	Mime

EST2303	Préparation aux combats scéniques
EST2315	Techniques de jeu
EST2317	Analyse dramatique et jeu
EST240X	Travail d'interprétation I
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST410X Production dirigée I.)	
EST241X	Travail d'interprétation II
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST411X Production dirigée II.)	
EST2500	Approches des langages corporels
EST2505	Jeu I (Répertoire moderne et contemporain)
EST2506	Jeu II (Répertoire classique)
EST2507	Jeu III (Nouvelles dramaturgies)
EST410X	Production dirigée I
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST240X Travail d'interprétation I.)	
EST411X	Production dirigée II
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST241X Travail d'interprétation II.)	
EST421X	Atelier public

Note : Tous les cours de jeu sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un ou deux cours parmi les suivants, soit 6 crédits)

EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs
EST270X	Auditions générales
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

DAN3006	Danse pour acteurs I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

SCÉNOGRAPHIE (7603)

Bloc obligatoire (les 18 cours suivants, soit 54 crédits)

EST3000	Initiation à la marionnette
EST3110	Scénographie : langage pictural
EST3210	Scénographie : langage graphique
EST3241	Le son au théâtre
EST3291	Ateliers de production décors et costumes
EST3292	Techniques de scène
EST3293	Direction technique et direction de production
EST3330	Marionnette : matériaux et mécanismes
EST3340	Éclairage I
EST3350	Décor : le lieu traditionnel
EST3360	Costume : technologies du costume
EST3400	Production de spectacle I
(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST410X Production dirigée I.)	
EST3401	Production de spectacle II
EST3450	Décor : le lieu de configurations multiples
EST3460	Costume : le personnage
EST3581	Scénographie et nouvelles technologies
EST3682	Scénographie assistée par ordinateur
EST410X	Production dirigée I

(Ce cours doit être suivi en concomitance avec le EST3400 Production de spectacle I.)

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un laboratoire pour fins d'exercice ou de répétition.

Cours au choix (un cours ou une combinaison de cours parmi les suivants totalisant 6 crédits)

EST3010	Marionnette expérimentale
EST358X	Séminaire de scénographie I
EST360X	Séminaire thématique (1 cr.)
(trois variantes de ce cours seront offertes annuellement)	
EST411X	Production dirigée II
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)

(avoir complété 60 crédits)

Ouverture (trois ou quatre cours, soit 12 crédits)

DES1217	Design graphique : atelier I
DES1610	Dessin 1 : observation et analyse
DGR2212	Design et représentation humaine
EDM2501	Initiation à l'audio
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

Note : Le cours préalable DES1212 Dessin : perception n'est pas obligatoire.

FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle II ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme.

ÉTUDES THÉÂTRALES (7604)

Bloc obligatoire (les 13 cours suivants, soit 39 crédits)

EST1055	La mise en scène
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1355	Espace scénique
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique)
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité)
EST161X	Corpus II (Esthétiques scéniques)
EST162X	Corpus III (Dramaturgies)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2090	Montage dramatique
EST2403	Le conseiller en dramaturgie

Note : Les cours EST160X Corpus I (Interdisciplinarité), EST161X Corpus II (Esthétiques scéniques) et EST162X Corpus III (Dramaturgies) peuvent être substitués par le cours EST100X Atelier I, lorsque le contenu demande une approche pédagogique autre que le cours magistral.

Cours au choix (cinq cours au choix parmi les suivants, soit 15 crédits)

EST100X	Atelier I
EST2011	Écriture dramatique II
EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production
EST3300	Techniques scéniques
EST405X	Production théâtrale libre (6 cr.)

(avoir complété 60 crédits)

EST6000	Atelier-séminaire de synthèse
EST6100	Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Hors concentration (obligatoire) (deux cours, soit 6 crédits)

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST420X	Exercice public

Ouverture (trois ou quatre cours soit, 12 crédits)

FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)
LIT1608	Corpus québécois

ou tout autre cours d'ouverture, autre que EST, choisi avec l'accord de la direction du programme

ENSEIGNEMENT (7605)

Cette concentration s'adresse aux étudiants désirant se qualifier auprès du Ministère; programme de quatre ans, à temps complet.

Bloc de la formation disciplinaire (17 cours, soit 51 crédits)

Les quatre cours suivants du tronc commun du baccalauréat (12 crédits) :

EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)

Les treize cours suivants (39 crédits) :

EST1406	Méthodologie, nouvelles technologies et milieu scolaire
EST2144	Expression orale et communications
EST2305	Atelier de création théâtrale I
EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST2314	Les techniques de jeu réaliste
EST2410	Objet théâtralisé et mise en performance
EST2502	Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST2503	Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3300	Techniques scéniques
EST3310	Lumière et ombre : médiums de création
EST409X	Exercice public et pratique pédagogique
EST5075	Théâtre pour l'enfance et la jeunesse

Note : Tous les cours pratiques sont suivis d'un atelier pour fins d'exercice ou de répétition.

Bloc des didactiques disciplinaires et de la formation psychopédagogique (12 cours, soit 36 crédits)

ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
EST5027	Fondements de l'enseignement du théâtre I
EST5002	Didactique de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
EST5083	Jeux dramatiques et jeux de théâtralisation
EST5023	Didactique de l'art dramatique en adaptation scolaire et sociale
EST5011	Didactique de l'art dramatique au secondaire
EST5040	Création dramatique

EST5061	Production théâtrale en milieu scolaire
EST5090	Évaluation et appréciation esthétique
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits)

EST4104	Stage d'enseignement de l'art dramatique - exploration et séminaire d'intégration
EST4108	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire et séminaire d'intégration (4 cr.)
EST4112	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.)
EST4116	Stage d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire et séminaire de synthèse (13 cr.)

ou

EST4126	Stage d'enseignement de l'art dramatique au secondaire et séminaire de synthèse (13 cr.)
---------	--

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (3 cours, soit 9 crédits)

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique jumelé à l'un des cours suivants :
FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours parmi les suivants :

EST1302	Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST3040	Scénographie I
FAM410X	Atelier interdisciplinaire
LIT1004	Le français écrit dans l'enseignement des arts

ou tout autre cours, notamment un cours de linguistique ou dans une discipline artistique, approuvé par la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.education.uqam.ca/cpfe/exigences-linguistiques.html.

Précision concernant les compétences en français oral

Les étudiants qui réussissent le cours EST2144 Expression orale et communications avec la note 75 % n'ont pas à passer le test d'évaluation des compétences orales du Département de didactique des langues de l'UQAM. Ce cours fait partie du cheminement académique de l'étudiant. Il est donc assujéti à l'article du Règlement no 5 des Études de premier cycle portant sur les échecs répétés dans un cours obligatoire.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec, une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en arts visuels et médiatiques (7324-7325)

www.eavm.uqam.ca

Courriel : prog.artsvisuelsetmediatiques@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3665

Profil pratique artistique (7324)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques (7325) *

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

- ↳ Le profil pratique artistique comporte 90 crédits.
- ↳ Le profil enseignement des arts visuels et médiatiques comporte 120 crédits.

Grade

- ↳ Bachelier ès arts, B.A.

Savoir. Faire.

Le programme vise l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques dans plusieurs disciplines des arts visuels et médiatiques : peinture, sculpture, dessin, arts d'impression, procédés photographiques et vidéographiques, traitement sonore et technologies numériques. Misant sur la continuité des apprentissages, la formation est répartie sur trois ans dans le cas du profil pratique artistique, et sur quatre ans à temps complet pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.

La première année du programme est consacrée à des cours d'atelier et à des cours théoriques permettant à tous les étudiants de recevoir les mêmes connaissances de base. Par la suite, l'étudiant inscrit au profil pratique artistique poursuit l'acquisition de connaissances pratiques et théoriques en vue de se préparer à intégrer divers milieux professionnels associés à la création.

L'étudiant inscrit au profil enseignement des arts visuels et médiatiques poursuit sa formation artistique et amorce une formation psychopédagogique et didactique qui le prépare à enseigner les arts visuels et médiatiques aux niveaux préscolaire/primaire et au secondaire.

Tous les candidats doivent déposer un dossier visuel.

Particularités

- ↳ Avec ses nombreux cours-ateliers, la formation est fortement axée sur le développement d'un savoir-faire artistique et technique et sur la pratique réflexive en art contemporain.
- ↳ L'étudiant bénéficie d'équipements de pointe dans les ateliers et les laboratoires spécialisés en dessin, peinture, sculpture, assemblage, façonnage, moulage, arts d'impression, photographie, vidéo, électronique, montage informatique, etc. Les ateliers de sculpture sont en outre parmi les mieux équipés en Amérique du Nord. Un service de prêt d'outils et d'équipements permet d'emprunter le matériel nécessaire à la réalisation des travaux. L'étudiant bénéficie également de l'assistance de techniciens spécialisés.
- ↳ L'École des arts visuels et médiatiques partage de grands laboratoires informatiques avec la Faculté des arts et la Faculté de communication. Plus de 130 postes de travail polyvalents sont disponibles pour l'enseignement et le travail libre en arts médiatiques.
- ↳ Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts, qui offre, entre autres, des collections de périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artiste et de nombreux ouvrages de référence.
- ↳ Multidisciplinaire, la formation comprend également des cours optionnels ou obligatoires, en histoire de l'art pour les deux profils, ainsi que des cours en didactique, psychopédagogie et psychologie pour le profil enseignement des arts visuels et médiatiques.
- ↳ Chaque année, l'étudiant peut participer à différents concours qui donnent accès à des bourses, dont cinq sont financées par le fonds des professeurs : le Prix d'excellence Jacques-de-Tonnancour (1000 \$), le Prix d'excellence Irène-Sénécal (1000 \$) le Prix d'excellence Robert-Wolfe (1000 \$) le Prix d'excellence de la direction de l'école (1500 \$) et le Prix d'excellence de l'École des arts visuels et médiatiques (1500 \$). Les bourses de la Fondation McAbbie (10 000 \$), la Bourse Charest-Wallot (1000 \$), le Prix Hubert-Rousseau (1000 \$), le Prix du Conseil des arts textiles du Québec et le Prix Discreet (1000 \$) complètent cette liste.

- ↳ Le Programme ICI (Intervenants culturels internationaux) invite chaque année une dizaine d'artistes et de conférenciers qui viennent de tous les pays du monde. La série d'intervenants invités est conçue par l'École des arts visuels et médiatiques comme un forum où une grande diversité d'acteurs de la scène des arts visuels discute en français, des différents enjeux de l'esthétique contemporaine.
- ↳ L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires grâce aux ententes de l'École des arts visuels et médiatiques avec des institutions renommées en France, telles que l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris, l'École supérieure d'art d'Aix-en-Provence, l'École supérieure des arts décoratifs de Strasbourg et l'École supérieure des beaux-arts de Marseille.
- ↳ Les étudiants participent à différentes expositions dans un cadre professionnel. L'exposition annuelle des finissants a lieu à la Galerie de l'UQAM, fréquentée par le grand public et bénéficiant d'une solide réputation dans le milieu des arts. Par ailleurs, les étudiants profitent des nombreuses collaborations de l'École avec différents autres lieux et événements de diffusion, notamment la Place des Arts, la Galerie Art Mûr, la Biennale internationale d'art numérique, etc.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître certains cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : photographie, cinéma ou graphisme.
- ↳ Saviez-vous que : L'artiste Raphaëlle de Groot, lauréate 2006 du prestigieux Prix Pierre-Ayot, David Altmejd, artiste multidisciplinaire représentant le Canada à la Biennale de Venise en 2007 et Madeleine Forcier, directrice de la galerie Graff de Montréal et lauréate du Prix Reconnaissance 2007 de la Faculté des arts de l'UQAM, entre autres, ont été formés à l'UQAM en arts visuels et médiatiques?

Stages

Dans le cadre du profil pratique artistique, l'étudiant peut réaliser un stage crédité d'environ 135 heures, par exemple, dans des ateliers et des centres d'artistes, des musées et un stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté. Pour sa part, la concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un par année.

Perspectives professionnelles

Les détenteurs du baccalauréat en arts visuels et médiatiques sont actifs dans le milieu artistique et se définissent comme peintres, sculpteurs, photographes, vidéastes, graveurs, dessinateurs, illustrateurs, concepteurs ou simplement comme artistes visuels. Ils participent à l'organisation et au montage de grands événements culturels tels les biennales, les festivals, les mois de la photographie. Présents partout dans l'industrie culturelle, ils œuvrent également dans les milieux spéciaux de la thérapie pour les aînés, les enfants en difficulté d'apprentissage, etc.

Les diplômés de nos programmes trouvent du travail auprès d'organismes publics, culturels et communautaires comme les centres, regroupements et collectifs d'artistes à travers le Québec, les musées, les maisons de la culture, les centres de loisirs, les entreprises les plus réputées de l'industrie des nouvelles technologies et les établissements d'enseignement du Québec. En effet, ils enseignent dans les écoles primaires et secondaires (s'ils ont suivi le profil d'enseignement des arts visuels et médiatiques), les cégeps et les universités (avec une maîtrise ou un doctorat).

Le domaine de l'enseignement des arts visuels et médiatiques au primaire et au secondaire offre d'excellentes perspectives. Depuis plusieurs années, la majorité des étudiants diplômés dans ce profil parviennent à s'intégrer rapidement au milieu scolaire québécois.

Les artistes professionnels exposent au pays comme à l'étranger dans les musées, galeries, centres d'artistes et festivals. Ils peuvent bénéficier des programmes de bourses des grands organismes subventionnaires, tels le Conseil des arts du Canada, le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Conseil des arts de Montréal. En outre, leurs œuvres peuvent être intégrées à différentes collections publiques et privées.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en architecture moderne et patrimoine
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en design d'événements
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain
- ↳ Maîtrise en arts visuels et médiatiques
- ↳ Maîtrise en communication
- ↳ Maîtrise en éducation
- ↳ Maîtrise en enseignement des arts
- ↳ Maîtrise en histoire de l'art
- ↳ Maîtrise en muséologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

Le profil pratique artistique est offert à temps plein et temps partiel. L'étudiant inscrit à ce profil doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année. Le profil enseignement doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 181

Répartition des places :

- Profil pratique artistique : Automne : 125

- Profil enseignement : Automne : 56

Si le contingent du profil enseignement n'est pas atteint, les places non comblées pourront être allouées au contingent du profil pratique artistique.

Profil pratique artistique

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 276

Refus : 48

Offres d'admission : 224 (81 %)

Profil enseignement des arts visuels et médiatiques

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 169

Refus : 56

Offres d'admission : 103 (61 %)

Connaissance du français

Concentration création

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le Test de français écrit du ministère de l'Éducation (ci-après Ministère) ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Concentration enseignement

Conformément à la Politique sur la langue française de l'UQAM, l'obtention d'un diplôme conduisant à l'obtention d'une autorisation légale d'enseigner est assujettie à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent non seulement la qualité de la langue écrite, mais aussi celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes. (Voir aussi les règlements pédagogiques particuliers.)

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent; la formation doit démontrer l'acquisition des notions de base en arts visuels ou médiatiques.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)

- Cote de rendement (40 %)

ou

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans.

Tous les candidats ayant 21 ans ou plus qui ne détiennent pas de diplôme d'études collégiales (DEC) doivent joindre un curriculum vitæ faisant état de leurs expériences pertinentes reliées au domaine des arts visuels et médiatiques.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (75 %)

- Expérience pertinente (25 %)

Pertinence des activités professionnelles en regard des exigences de formation en arts visuels et médiatiques.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)

- Qualité du dossier académique (40 %)

ou

Base études hors Québec

Pour les étudiants de moins de 21 ans ayant obtenu un diplôme à l'extérieur du Québec, être titulaire d'un diplôme d'études d'une institution reconnue, équivalant à 13 années (1) de scolarité.

(1) À moins d'ententes conclues avec le gouvernement du Québec

Sélection : 100 %

- Dossier visuel (60 %)

- Qualité du dossier académique (40 %)

Méthodes et critères de sélection

Pour toutes les bases d'admission

Dossier visuel : Tous les candidats doivent soumettre un dossier visuel comportant un maximum de vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur une clé USB ou un DVD-ROM) ou impressions de qualité photographique sur papier.

Documents qui doivent composer le dossier visuel :

- ↳ Un feuillet de présentation sur lequel on retrouve : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa), son adresse postale, son numéro de téléphone, s'il y a lieu, son code permanent universitaire et le numéro du programme pour lequel il fait une demande d'admission.
- ↳ Un dossier visuel constitué à partir des éléments suivants : vingt images fixes de travaux personnels en arts visuels et médiatiques, sous forme numérique (sur une clé USB ou un DVD-ROM) ou sur support conventionnel (impression sur papier), mais il est fortement recommandé de les fournir sous forme numérique. Consultez la section ci-dessous *Complément d'information sur les éléments qui constituent le dossier visuel*. Pour les extraits vidéo et sonores ainsi que les images animées, voir les critères indiqués à la rubrique *Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier*.
- ↳ Une liste descriptive des travaux personnels présentés doit accompagner le dossier visuel : nom du candidat, titre, date, médium et format (hauteur x largeur x profondeur).
- ↳ Un texte d'une page, imprimé, expliquant votre motivation à entreprendre des études en arts visuels et médiatiques à l'UQAM. Vous pouvez faire état de : un ou plusieurs médiums que vous souhaitez approfondir; œuvres, lectures ou autres références pertinentes; votre implication dans votre milieu artistique, par exemple : associations étudiantes ou centres d'artistes; votre intérêt envers des cours spécifiques offerts à notre programme; expositions marquantes visitées récemment.
- ↳ Un curriculum vitæ : les candidats de plus de vingt-et-un ans qui font une demande d'admission basée sur la reconnaissance de leur expérience pertinente dans le domaine des arts visuels et médiatiques doivent joindre deux exemplaires de leur curriculum vitæ. Le premier doit accompagner la demande d'admission tandis que le second doit accompagner le dossier visuel.
- ↳ Une copie de votre relevé de notes (non officiel) si votre base d'admission est le DEC ou si vous avez fait des études universitaires.
- ↳ Une enveloppe pré-affranchie doit obligatoirement accompagner le dossier visuel. Suite à l'analyse des dossiers, les responsables du programme s'engagent à réexpédier uniquement les dossiers visuels accompagnés d'une enveloppe de retour pré-affranchie (veuillez faire peser votre enveloppe). Les autres dossiers seront conservés à l'Université pour une période de trois mois à compter de la date limite d'admission. Après ce délai, l'Université pourra disposer des dossiers non réclamés.

Critères d'évaluation du dossier visuel :

Tous les dossiers soumis seront évalués par un jury d'admission selon les critères suivants :

- ↳ Présentation générale du dossier visuel et des documents soumis; lettre de motivation (intérêts à l'égard du programme d'études et qualité de l'expression écrite);
- ↳ Acquisition du langage visuel de base en arts visuels et médiatiques (idéalement, le dossier devra faire montre de connaissances et d'expérience dans quelques axes parmi les suivants : dessin, peinture, sculpture, arts d'impression, photographie, vidéographie, arts médiatiques, etc.);
- ↳ Habileté dans l'utilisation des moyens plastiques et le cas échéant, technologiques;
- ↳ Qualité du contenu des réalisations.

Complément d'information sur les éléments qui constituent le dossier visuel :

- ↳ Chaque document photographique (fichier numérique, image imprimée) ne doit présenter qu'une seule réalisation. Une réalisation peut être présentée sur plusieurs documents photographiques, par exemple : un tableau sur le document numéro 1 et un détail du même tableau sur le document 2; une sculpture vue sous différents angles; diverses parties d'une installation. Il est recommandé de soumettre des reproductions de réalisations récentes n'excédant pas cinq ans et de présenter les travaux sans effet de montage. Les vingt documents doivent correspondre exactement à la liste descriptive mentionnée plus haut.

- Clé USB ou DVD-ROM : inscrire une identification au stylo-feutre comprenant : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa). Les fichiers doivent être des images en format jpg, identifiées uniquement avec des numéros de 01 à 20 (01.JPG, 02.JPG... 20.JPG). La dimension maximale de chaque fichier ne doit pas dépasser 1 Mo.
- Images imprimées : vingt reproductions photographiques sur papier dont la dimension ne dépasse pas 8 1/2 x 11 pouces. Chacun de ces documents doit comprendre les éléments d'identification suivants : nom et prénom du candidat, date de naissance (jj/mm/aaaa); numérotation de 01 à 20.

Documents visuels supplémentaires qui peuvent être joints au dossier :

- Un maximum de trois extraits (durée maximale : une minute chacun) de bandes vidéo, de projets sonores ou d'images animées sur support numérique. Ces documents doivent être clairement identifiés au nom du candidat. Inclure ces éléments dans la liste descriptive des travaux personnels.
- Document en format numérique (.mov, ou .avi ; sans interface de navigation). Le disque doit être compatible avec un ordinateur ou lecteur domestique. Soumettre trois extraits choisis ou identifier très clairement le minutage des extraits soumis.
- Aucun autre document ne doit apparaître sur le support. Tous les documents numériques doivent pouvoir être consultés à partir d'ordinateurs et de logiciels grand public. Il est fortement recommandé de vérifier votre matériel avant de le soumettre afin de vous assurer qu'il fonctionne convenablement. C'est à vous qu'il incombe de veiller à ce que toute votre documentation parvienne à l'École des arts visuels et médiatiques intacte et dans un format approprié.

Attention, les fichiers suivants ne sont acceptés :

- les fichiers en format .tif, .psd, .eps, .bmp, .tga, .swf; les présentations PowerPoint, HTML ou autre;
- les fichiers compressés (au moyen de WinZip ou Stuffit, par exemple);
- les hyperliens menant à des sites Internet;
- les matériaux nécessitant le téléchargement ou l'installation d'un logiciel, d'un plugiciel;
- (plug-in), d'une extension ou d'autres programmes exécutables;
- les documents ou fichiers par courriel.

Ne pas soumettre de travaux originaux :

L'évaluation du dossier visuel s'effectue uniquement sur la base des éléments déposés. Toute autre présentation pourra être refusée par le programme. Tout autre élément ajouté au dossier (lettre de recommandation, coupure de presse, etc.) est automatiquement rejeté.

Dépôt du dossier :

Le dossier doit être glissé dans une enveloppe (format légal) portant au recto les indications suivantes : le nom du candidat, sa date de naissance (jj/mm/aaaa) et le programme pour lequel le dossier visuel est présenté. Il est important, afin d'éviter des manipulations inutiles, de ne pas attacher, brocher ou fixer les éléments demandés.

Le dossier visuel doit être reçu avant le 1^{er} mars 2015.

Par courrier :

Université du Québec à Montréal
Direction des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques
École des arts visuels et médiatiques
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

En personne :

Au secrétariat des programmes de 1^{er} cycle en arts visuels et médiatiques
(situé au pavillon Judith-Jasmin, local J-4075)
405, rue Sainte-Catherine Est (métro Berri-UQAM)
Téléphone : 514 987-3665
Heures d'ouverture : de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

PROFIL PRATIQUE ARTISTIQUE (7324)

Règlement pédagogique particulier : L'étudiant à temps partiel du profil pratique artistique doit obligatoirement s'inscrire à un minimum de quinze crédits par année.

Formation initiale (8 cours, soit 30 crédits) :

Les sept cours suivants (27 crédits) :

AVM1001	Introduction aux méthodes de recherche et de création en arts visuels et médiatiques
AVM1100	Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
AVM1200	Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
AVM1305	Arts médiatiques : l'image fixe

AVM1310	Arts médiatiques : l'image en mouvement
FAM1500	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle I
FAM1501	Paradigmes et enjeux des arts au XX ^e siècle II

Un cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques (3 crédits)

Développement d'une pratique (30 crédits) :

Pour entreprendre le développement d'une pratique, l'étudiant doit avoir réussi les 30 crédits de la formation initiale.

Les trois cours suivants (9 crédits) :

AVM2000	Pratique réflexive de la création
HAR3000	Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives
HAR3500	Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

De trois à cinq cours choisis parmi les cours suivants (15 crédits) :

AVM2100	La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
AVM2101	La pratique de la peinture : les techniques
AVM2102	La pratique de la peinture : tableau et objet
AVM2103	La pratique de la peinture : les espaces du tableau
AVM2200	Pratique de la sculpture : le façonnage
AVM2201	Pratique de la sculpture : le moulage
AVM2202	Pratique de la sculpture : l'assemblage
AVM2203	Pratique de la sculpture : systèmes actifs
AVM2320	Création artistique : conception, modélisation et dynamique de l'image de synthèse (6 cr.)

AVM2330	Art vidéo : matière et forme d'expression
AVM2332	Art vidéo : écriture temporelle
AVM2340	Le photographique : approche critique de l'image numérique
AVM2341	Le photographique : approche concrète et réflexive
AVM2360	Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
AVM2400	Dessin : observation, représentation et expression
AVM2401	Dessin : les techniques de la description
AVM2402	Dessin : les approches hybrides
AVM2403	Dessin : le modèle vivant
AVM2500	La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques

AVM2501	La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
AVM2502	La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
AVM2503	La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3300	Intermédiats : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3311	Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias
AVM3331	Art vidéo : espace, dispositif et installation
AVM3342	Le photographique : image et espace
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM580X	Problématique variable

Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :

AVM3100	La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3101	Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3102	Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
AVM3200	Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
AVM3201	Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
AVM3202	Problématique de la sculpture : les dérivés de l'objet (6 cr.)
AVM3203	Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
AVM3301	Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
AVM3302	Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
AVM3500	Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
AVM4600	Le performatif (6 cr.)

Autonomie et pratique artistique (30 crédits)

Pour entreprendre la troisième étape, l'étudiant doit avoir réussi les trente crédits du développement d'une pratique artistique.

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

AVM4100	Les pratiques artistiques dans les espaces publics
AVM4101	Les pratiques artistiques dans les espaces de diffusion de l'art

Un cours choisi parmi les problématiques générales suivantes (6 crédits) :

AVM4601	La textualité à l'œuvre (6 cr.)
AVM4602	Autoreprésentation (6 cr.)
AVM4603	Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Un cours parmi les suivants (3 crédits).

- HAR4520 Art actuel
 HAR4620 Pratiques sociales et politiques de l'art
 HAR4725 Histoire des expositions et mise en valeur des objets
 HAR4730 Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
 ou tout autre cours choisi en dehors du champ des arts visuels et médiatiques
BLOC A

Le cours suivant (12 crédits) :

- AVM5700 Projet de fin d'études (12 cr.)

Un ou deux cours choisi(s) parmi la liste des cours communs aux deux blocs (6 crédits).
 Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

OU

BLOC B

Le cours suivant (6 crédits) :

- AVM5701 Activité de synthèse (6 cr.)

De deux à quatre cours choisis parmi la liste des cours communs aux deux blocs (12 crédits).

Voir plus loin la LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B.

ou tout autre cours pertinent choisi avec l'accord de la direction du programme.

LISTE DES COURS COMMUNS AUX BLOCS A et B :

Procédés et pratique réflexive

- AVM2100 La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
 AVM2101 La pratique de la peinture : les techniques
 AVM2102 La pratique de la peinture : tableau et objet
 AVM2103 La pratique de la peinture : les espaces du tableau
 AVM2200 Pratique de la sculpture : le façonnage
 AVM2201 Pratique de la sculpture : le moulage
 AVM2202 Pratique de la sculpture : l'assemblage
 AVM2203 Pratique de la sculpture : systèmes actifs
 AVM2320 Création artistique : conception, modélisation et dynamique de l'image de synthèse (6 cr.)
 AVM2330 Art vidéo : matière et forme d'expression
 AVM2332 Art vidéo : écriture temporelle
 AVM2340 Le photographique : approche critique de l'image numérique
 AVM2341 Le photographique : approche concrète et réflexive
 AVM2360 Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
 AVM2400 Dessin : observation, représentation et expression
 AVM2401 Dessin : les techniques de la description
 AVM2402 Dessin : les approches hybrides
 AVM2403 Dessin : le modèle vivant
 AVM2500 La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
 AVM2501 La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
 AVM2502 La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
 AVM2503 La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
 AVM3300 Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.)
 AVM3311 Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias
 AVM3331 Art vidéo : espace, dispositif et installation
 AVM3342 Le photographique : image et espace

Problématiques spécifiques

- AVM3100 La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3101 Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3102 Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3200 Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
 AVM3201 Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
 AVM3202 Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
 AVM3203 Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
 AVM3301 Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
 AVM3302 Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
 AVM3500 Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
 AVM4600 Le performatif (6 cr.)

Problématiques générales

- AVM4601 La textualité à l'œuvre (6 cr.)
 AVM4602 Autoreprésentation (6 cr.)
 AVM4603 Écologie du regard : paysage et représentation (6 cr.)

Autres cours

- AVM5733 Stage en milieu professionnel
 AVM580X Problématique variable
 AVM5900 Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
 AVM5910 Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté
 FAM3001 Accompagnement par l'art et l'éducation artistique dans la communauté

PROFIL ENSEIGNEMENT DES ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES (7325)

Règlement pédagogique particulier : Le profil enseignement de ce programme doit être suivi à temps complet (inscription à quinze crédits par trimestre).

Formation disciplinaire (57 crédits) :

Les neuf cours suivants (36 crédits) :

- AVM1001 Introduction aux méthodes de recherche et de création en arts visuels et médiatiques
 AVM1100 Plasticité et fonction symbolique de l'image (6 cr.)
 AVM1200 Matérialité et fonction symbolique de la sculpture (6 cr.)
 AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe
 AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement
 AVM2000 Pratique réflexive de la création
 AVM4001 Création et enseignement des arts visuels et médiatiques (6 cr.)
 FAM1500 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle I
 FAM1501 Paradigmes et enjeux des arts au XX^e siècle II

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

- HAR3000 Analyse d'œuvres d'arts visuels et médiatiques à partir d'approches discursives

HAR3500 Définitions, mythes et représentations de l'artiste en arts visuels

Deux à quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

- AVM2100 La pratique de la peinture : éléments fondamentaux
 AVM2101 La pratique de la peinture : les techniques
 AVM2102 La pratique de la peinture : tableau et objet
 AVM2103 La pratique de la peinture : les espaces du tableau
 AVM2200 Pratique de la sculpture : le façonnage
 AVM2201 Pratique de la sculpture : le moulage
 AVM2202 Pratique de la sculpture : l'assemblage
 AVM2203 Pratique de la sculpture : systèmes actifs
 AVM2320 Création artistique : conception, modélisation et dynamique de l'image de synthèse (6 cr.)
 AVM2330 Art vidéo : matière et forme d'expression
 AVM2332 Art vidéo : écriture temporelle
 AVM2340 Le photographique : approche critique de l'image numérique
 AVM2341 Le photographique : approche concrète et réflexive
 AVM2360 Arts médiatiques : espace et objet comme matière sonore
 AVM2400 Dessin : observation, représentation et expression
 AVM2401 Dessin : les techniques de la description
 AVM2402 Dessin : les approches hybrides
 AVM2403 Dessin : le modèle vivant
 AVM2500 La pratique de l'estampe : les inscriptions photomécaniques et numériques
 AVM2501 La pratique de l'estampe : les inscriptions au pochoir
 AVM2502 La pratique de l'estampe : les inscriptions planographiques
 AVM2503 La pratique de l'estampe : les inscriptions de la gravure
 AVM3100 La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3101 Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3102 Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3200 Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
 AVM3201 Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
 AVM3202 Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
 AVM3203 Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
 AVM3300 Intermédias : appropriation, intervention, diffusion (6 cr.)
 AVM3301 Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
 AVM3302 Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
 AVM3311 Création artistique : interfaces et dispositifs multimédias
 AVM3331 Art vidéo : espace, dispositif et installation
 AVM3342 Le photographique : image et espace
 AVM3500 Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)
 AVM580X Problématique variable
 AVM5900 Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
 AVM5910 Stage d'éducation et d'intervention artistique dans la communauté
- Un cours choisi parmi les problématiques spécifiques suivantes (6 crédits) :
- AVM3100 La figure dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3101 Le fait abstrait dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3102 Les genres dans la pratique de la peinture (6 cr.)
 AVM3200 Problématique de la sculpture : de la nature (6 cr.)
 AVM3201 Problématique de la sculpture : autour du corps (6 cr.)
 AVM3202 Problématique de la sculpture : les dérives de l'objet (6 cr.)
 AVM3203 Problématique de la sculpture : les espaces publics (6 cr.)
 AVM3301 Arts médiatiques : interactivité, ubiquité et virtualité (6 cr.)
 AVM3302 Arts médiatiques : structures et formes temporelles (6 cr.)
 AVM3500 Problématique de l'estampe : le multiple, la série, l'édition (6 cr.)

Bloc des didactiques et cours pédagogiques disciplinaires et complémentaires (10 cours, soit 30 crédits) :

Les neuf cours suivants (27 crédits) :

ASC2047	Éducation et pluriethnicité au Québec
ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
AVM2900	Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
AVM3900	Didactique des arts plastiques au secondaire
AVM4900	Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire
AVM5925	Psychopédagogie et pensée visuelle
AVM5965	Didactique de l'appréciation esthétique
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

AVM5900	Didactique de l'enseignement des arts plastiques aux adultes
AVM5945	Les grands courants de l'enseignement des arts
AVM5955	Arts plastiques et perspectives thérapeutiques
FPE4510	Évaluation des apprentissages au primaire

Bloc de la formation pratique (4 cours, soit 24 crédits) :

Les trois cours suivants (11 crédits) :

AVM1901	Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration
AVM2901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire et séminaire d'intégration (4 cr.)
AVM3901	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire et séminaire d'intégration (4 cr.)

L'un des deux cours suivants (13 crédits) :

AVM4901	Stage d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : intégration professionnelle (13 cr.)
AVM4951	Stage d'enseignement des arts plastiques au secondaire : intégration professionnelle (13 cr.)

Bloc ouverture interdisciplinaire (9 crédits) :

Le jumelage des cours suivants (6 crédits) :

Le cours obligatoire suivant (3 crédits) :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques jumelé à l'un des cours suivants :
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours parmi les suivants (3 crédits) :

- 1 cours en arts médiatiques (3 crédits) **
- 1 cours en danse (3 crédits) **
- 1 cours en théâtre (3 crédits) **
- 1 cours en musique (3 crédits) **

LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I
FAM1010	Atelier d'écriture en art

** Une liste de cours sera proposée par les responsables des programmes de danse, de musique et de théâtre.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.education.uqam.ca/cpfe/accueil.html.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Baccalauréat en danse (7107-7606)

www.danse.uqam.ca
Courriel : danse@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3182

Concentration pratique artistique (7107)
Concentration enseignement (7606) *

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

- ↳ La concentration pratique artistique comporte 90 crédits.
- ↳ La concentration enseignement comporte 120 crédits.

Grade

- ↳ Bachelier ès arts, B.A.

Corps dansant, corps pensant

Le programme forme des interprètes, des chorégraphes et des enseignants professionnels. La première partie du programme permet d'acquérir des compétences de base en danse au moyen de cours obligatoires de tronc commun, répartis sur environ trois trimestres. La seconde partie du programme est consacrée à la spécialisation en interprétation, en création ou en enseignement. La concentration pratique artistique (profil interprétation ou création) mène à la production de deux spectacles chorégraphiques, l'un dirigé et l'autre libre, ouverts au public. La concentration enseignement mène aussi à une production chorégraphique dirigée et est constituée de quatre stages en milieu scolaire primaire et secondaire.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone en Amérique du Nord à offrir des programmes en pratiques artistiques et en enseignement, ainsi que la possibilité de poursuivre des études avancées aux 2^e et 3^e cycles (diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation somatique, maîtrise en danse offrant les cheminement théorique ou recherche-crédation/interprétation et doctorat en études et pratiques des arts). (Au Canada, les seules autres universités qui permettent d'étudier en danse sont Concordia à Montréal, York à Toronto et Simon Fraser en Colombie-Britannique.)
- ↳ Le Département de danse, en collaboration avec ses étudiants, a mis sur pied la Passerelle 840 constituant un laboratoire parascolaire qui vise à encourager les étudiants à entreprendre des projets de création ou d'interprétation et à les présenter devant public. Les étudiants qui y participent bénéficient d'un accompagnement artistique assuré par des professeurs ou des chargés de cours. Ils sont tous admissibles à cette activité permettant de multiplier les expériences de production de projets de création et d'interprétation en danse ou interdisciplinaires jusqu'à la fin des études.
- ↳ Le programme favorise des approches somatiques en usage dans le milieu de la danse (telles que l'Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé, la méthode Feldenkrais®, la technique Alexander®, l'approche du Body-Mind Centering® et la méthode Pilates) pour aider l'étudiant à modifier son organisation corporelle (notamment par la correction des mauvaises postures et le renforcement musculaire) en vue de maximiser son rendement fonctionnel et expressif. Une importance particulière est accordée à l'empreinte corporelle individuelle et au bien-être.
- ↳ À intervalles réguliers, des professionnels de la danse d'horizons divers et de calibre international viennent soutenir l'étudiant dans son désir de parfaire sa formation technique.
- ↳ Des séances hebdomadaires de renforcement musculaire (clinique PERFMAX) sont intégrées au cheminement de l'étudiant de première année pour l'aider à s'ajuster au rythme d'entraînement des cours du programme.
- ↳ Dès la première année, l'évaluation du niveau des compétences artistiques et en enseignement des étudiants est progressive et continue.
- ↳ Un pianiste ou un percussionniste accompagne les étudiants dans le cadre de tous les cours techniques.

- ↳ L'étudiant a accès à des salles de répétition professionnelles pourvues de planchers de bois franc, de barres, de miroirs amovibles et d'un équipement audiovisuel complet et de pointe.
- ↳ Les étudiants éprouvant des difficultés peuvent bénéficier d'un programme d'encadrement assuré par les professeurs et les chargés de cours.
- ↳ L'étudiant peut participer à des échanges interuniversitaires à l'étranger grâce aux ententes du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI). Les professeurs offrent alors un soutien selon les besoins particuliers des étudiants participant à ces échanges.
- ↳ Chaque année, le prix d'excellence William-Douglas, assorti d'une bourse de 500 \$, est remis à un étudiant méritant en création ou en interprétation.
- ↳ Chaque année, le Prix David-Kilburn en création chorégraphique, assorti d'une bourse allant jusqu'à 2 000 \$, est remis à un finissant qui sera diplômé du baccalauréat en danse, profil création, ou de la maîtrise en danse en mémoire de création.
- ↳ La direction des programmes de premier cycle peut reconnaître la formation d'un étudiant ayant complété un diplôme d'études collégiales technique en danse, jusqu'à concurrence de quinze crédits.

Stages

- ↳ La concentration enseignement comporte quatre stages obligatoires dans les écoles primaires et secondaires. Ils se font selon une séquence prédéterminée, à raison d'un stage par année.

Perspectives professionnelles

- ↳ Chorégraphe, critique en danse, enseignant, historien de la danse, interprète, producteur d'événements artistiques, répétiteur et médiateur culturel.
- ↳ Le domaine de l'enseignement de la danse au primaire et au secondaire offre d'excellentes perspectives. Depuis plusieurs années, la majorité des étudiants diplômés parviennent à s'intégrer rapidement au milieu scolaire québécois. Le taux de placement après la fin des études à la concentration est très élevé.
- ↳ Les champs de l'interprétation et de la création conduisent dans la plupart des cas à des contrats de travailleurs autonomes. Les finissants en interprétation ayant suivi leur formation avec rigueur et sérieux sont embauchés au sein de diverses compagnies de danse reconnues, alors que les chorégraphes sont embauchés par des producteurs variés ou fondent leur propre compagnie.

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en éducation somatique
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain
- ↳ Doctorat en études et pratiques des arts
- ↳ Maîtrise en communication
- ↳ Maîtrise en danse
- ↳ Maîtrise en éducation
- ↳ Maîtrise en kinanthropologie, profil avec mémoire
- ↳ Maîtrise en kinanthropologie, profil professionnel, concentration en ergonomie
- ↳ Maîtrise en théâtre

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études
Le programme est offert à temps complet.

Capacité d'accueil
Seule la concentration enseignement est contingentée.

Capacité d'accueil : concentration enseignement (7606)
Automne : 20

Concentration pratique artistique
Statistiques d'admission (Automne 2014)
Demandes : 61

Concentration enseignement
Statistiques d'admission (Automne 2014)
Demandes : 45
Refus : 12
Offres d'admission : 33 (73 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir règlements pédagogiques particuliers.)

Connaissance de l'anglais

Les études en danse exigent la lecture de textes anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquiescer cette capacité de lecture.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en danse ou l'équivalent;

ou

être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre concentration et avoir une formation soutenue et régulière en danse.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une formation soutenue et régulière en danse et avoir participé à des spectacles de danse en tant que danseur ou chorégraphe;

ou

avoir eu une formation soutenue et régulière en danse et en enseignement de la danse.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec

Remarque pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent avoir atteint le niveau intermédiaire en danse (évalué lors de l'audition ou de la présentation vidéo en format VHS ou DVD pour la base d'études hors Québec).

Méthodes et critères de sélection

Audition en deux points (ou, pour la base Études hors Québec, présentation vidéo en format VHS ou DVD) : 100 %

1. Technique (50 %) : capacités physiques, alignement, aisance et coordination

La note de passage pour le point 1 est : 60 %.

2. Création et interprétation (50 %) : capacité de création, originalité, interprétation.

Note : La moyenne des points 1 (Technique) et 2 (Création et interprétation) doit être de 60 %.

Exigences particulières d'admission

Les candidats admissibles recevront une convocation à l'audition. Celle-ci requiert votre disponibilité pour environ six heures. Pour connaître la date de l'audition, consultez le site : www.etudier.uqam.ca/exigences-programmes-1er-cycle.

Elle comporte deux parties :

↳ **Technique (50 %)** : Une classe de danse d'une durée de deux heures : une heure consacrée à la technique classique et une heure consacrée à la technique contemporaine, dont l'objectif est d'évaluer votre niveau technique (capacités physiques, alignement, aisance et coordination).

↳ **Création et interprétation (50 %)** : Un solo d'une durée minimale de deux minutes, avec ou sans musique, afin de juger de votre originalité, de votre capacité de création et de votre interprétation.

Note : La moyenne des deux parties de l'audition doit être de 60 % ou plus pour être admis au programme.

Vous devez prévoir le(s) vêtement(s) nécessaire(s) pour la classe de technique de danse (chaussons ou pieds nus) et la musique pour le solo (si nécessaire) : CD, MP3.

Les personnes qui résident à l'extérieur du Québec et qui ne peuvent se présenter à l'audition doivent faire parvenir une présentation sur document visuel (DVD ou clé USB) permettant au jury de vérifier l'atteinte du niveau intermédiaire en danse. Le document visuel doit être constitué d'extraits d'une classe technique de danse, présentant des exercices de réchauffement, des sauts et des enchaînements (vingt minutes maximum) et d'un solo (trois minutes maximum). Ainsi, le comité doit pouvoir observer vos capacités techniques, votre alignement corporel et votre coordination ainsi que votre capacité de création, d'originalité et d'interprétation.

Votre document visuel (DVD ou clé USB) doit nous parvenir avant le 1^{er} avril 2015, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :
 Université du Québec à Montréal / Direction du baccalauréat en danse
 Case postale 8888, succursale Centre-ville
 Montréal (Québec) H3C 3P8

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Cours du tronc commun de la première année (30 crédits) :

DAN1018	Technique IA
DAN1019	Technique IB
DAN1022	Fondements du mouvement selon l'éducation somatique
DAN1033	Le mouvement dansé
DAN104X	Interprétation I
DAN1040	Histoire de la danse au XX ^e siècle
DAN205X	Interprétation II
DAN2057	Les contextes de formation en danse : observation et analyse des pratiques de communication
DAN2061	Laboratoire d'apprentissage en danse; créer, interpréter, apprécier
KIN2660	Introduction à l'étude kinésiologique de la danse

Cours du tronc commun de la deuxième année (18 crédits Pratiques artistiques - 16 crédits Enseignement) :

DAN2016	Technique II
concentration pratiques artistiques	
DAN2019	Technique II A (1 cr.)
concentration enseignement	
et le cours	
DAN2021	Technique II B (2 cr.)
* voir note	
concentration enseignement	
DAN2040	Histoire de la danse au Québec
DAN204X	Atelier somatique en danse
DAN303X	Interprétation III
DAN3080	Introduction à l'écriture chorégraphique
DAN404X	Improvisation à la manière de...
* Le cours DAN2021 Technique II B, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.	

CONCENTRATION PRATIQUES ARTISTIQUES (7107)

Les neuf cours suivants (24 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I
* voir note	
DAN4014	Entraînement avancé II
* voir note	
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine
DAN422X	Spectacle chorégraphique dirigé : création de ... (6 cr.)
DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
HAR1025	Sources et caractéristiques de l'art moderne et contemporain : XIX ^e et XX ^e siècles
MUS1004	Atelier d'audition I

* Les cours DAN3014 Entraînement avancé I et DAN4014 Entraînement avancé II, tout en étant obligatoires, ne sont pas comptabilisés pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Deux cours optionnels en dehors du champ de spécialisation de la danse, non siglés DAN ou DAM (6 crédits).

Pour compléter son programme l'étudiant choisit l'un des deux profils suivants :

Profil interprétation (12 crédits) :

Les deux cours suivants (6 crédits) :

DAN5014	Entraînement préprofessionnel
* voir note	
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.)

Six crédits de cours en rôles d'interprétation :

DAN6213	Rôles d'interprétation
DAN6215	Rôles d'interprétation
DAN6223	Rôles d'interprétation
DAN6225	Rôles d'interprétation
DAN6233	Rôles d'interprétation
DAN6235	Rôles d'interprétation

* Le cours DAN5014 Entraînement préprofessionnel, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

ou

Profil création (12 crédits) :

DAN5286	Chorégraphie
DAN6282	Spectacle chorégraphique libre (6 cr.)

ou le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 cr.) :

Le cours obligatoire suivant :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Un cours au choix parmi les suivants (3 crédits) :

DAM500X	Atelier intensif
DAM6001	Activité de synthèse
DAM6301	Stage d'enseignement en milieu récréatif
DAM6400	Stage en milieu professionnel
DAM6431	Stage d'enseignement en milieux récréatif et professionnel
DAN250X	Atelier pratique en danse
DAN3055	L'enseignement de la classe technique
DAN3440	La critique en danse
DAN4390	Problématique de l'enseignement de la danse en milieux diversifiés
DAN5288	Production et mise en marché d'un événement
DAN5290	Introduction à la vidéodanse de création
DAN5520	Production de spectacle II
DAN6291	Vidéodanse libre (5 cr.)

ou tout autre cours pertinent aux études du candidat (sous réserve de l'approbation de la direction du programme).

CONCENTRATION ENSEIGNEMENT (7606)

Les cinq cours suivants (15 crédits) :

DAN3014	Entraînement avancé I
* voir note	
DAN4014	Entraînement avancé II
DAN4020	Esthétique chorégraphique contemporaine

ou

DAN4220	Danse et société
DAN4280	Atelier chorégraphique
DAN523X	Spectacle chorégraphique dirigé : répertoire de ... (6 cr.)

* Le cours DAN3014 Entraînement avancé I, tout en étant obligatoire, n'est pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Les douze cours suivants (47 crédits) :

ASS2051	Enfants en difficulté d'adaptation
ASC6003	Problématiques interculturelles à l'école québécoise
DAM4411	Stage d'enseignement de la danse : exploration
DAM4421	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire (4 cr.)
DAM4431	Stage d'enseignement de la danse au secondaire (4 cr.)
DAM4441	Stage d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : intégration (12 cr.)
ou	
DAM4451	Stage d'enseignement de la danse au secondaire : intégration (12 cr.)
DAN4301	Problématique de l'enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
DAN4312	Didactique de la danse au secondaire
DDD3650	Application des technologies de l'information et de la communication en enseignement
FPE3050	Organisation de l'éducation au Québec
MUS4900	Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
PSY2634	Psychologie du développement : période de latence et adolescence

Ouverture, complémentarité et interdisciplinarité (12 crédits) :

Le jumelage de deux cours parmi les suivants (6 crédits) :

FAM4002	Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
FAM4003	Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
FAM4004	Atelier de création interdisciplinaire en musique
FAM4005	Atelier de création interdisciplinaire en danse

Deux cours parmi les cours offerts en art dramatique, en arts visuels, ou en musique ou parmi les cours suivants :

FAM1010	Atelier d'écriture en art
LIN1009	Apprentissage de la grammaire du français écrit I

ou tout autre cours dans une deuxième discipline, approuvé par la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.education.uqam.ca/cpfe/exigences-linguistiques.html.

Cheminement individualisé

Un cheminement individualisé est offert à des personnes détenant une expérience professionnelle en danse et désirant compléter leur formation à temps partiel. Ces personnes accèdent au cheminement individualisé après avoir complété les cours du tronc commun ou avoir obtenu des reconnaissances d'acquis. Le cheminement de ces personnes est établi par la direction du programme. Si une personne désire obtenir le grade de bachelier sur la base d'un tel cheminement individualisé, le total des crédits (cours suivis et reconnaissances d'acquis) doit être d'au moins 90.

Autorisation d'enseigner

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université, les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner »

Baccalauréat en design de l'environnement (7322)

www.designuqam.com
Courriel : prog.bacc.designenvironnement@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3671

Scolarité

- ↳ Ce programme comporte 90 crédits.

Grade

- ↳ Bachelier ès arts, B.A.

Configurer l'espace, donner forme aux choses

Le design de l'environnement est un champ d'études et d'interventions qui couvre le registre élargi de ce qui compose notre culture matérielle, allant de la conception des objets quotidiens à celle des espaces intérieurs et extérieurs et des lieux construits qui forment notre environnement.

Ce programme est fondé sur une définition du design de l'environnement comme une approche intégrée du projet de design, mettant en relation les échelles de l'objet, de l'architecture et du territoire. Le principal objectif est l'acquisition de connaissances fondamentales et de savoir-faire propres au design de l'environnement. Il vise à former des designers polyvalents possédant les connaissances de base nécessaires à la production de projets variés en design. Cette formation favorise l'autonomie, l'ouverture d'esprit et le développement d'une approche critique face aux enjeux du design. Des projets concrets mettant en rapport le design et les besoins de la société sont prévus au programme afin de confronter les étudiants directement aux impacts sociaux, culturels et environnementaux de leurs interventions.

Ce programme permet à ses diplômés de se consacrer à la pratique du design de l'environnement au sein d'agences, d'entreprises, d'institutions, ou comme travailleurs autonomes. Il leur permet aussi de se donner, par la sélection de leurs cours au choix, la formation les préparant à un deuxième cycle pluridisciplinaire tel que le programme de maîtrise en design de l'environnement ou de se préparer à l'étude d'une pratique disciplinaire dans le cadre d'un deuxième cycle spécialisé.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université à offrir le programme à Montréal et au Québec.
- ↳ Le programme forme des designers, des créateurs.
- ↳ La formation s'intéresse à toutes les formes d'expression de notre culture matérielle.
- ↳ Chaque année, une exposition des finissants est organisée au Centre de design de l'UQAM. Les firmes d'architecture et de design, les organismes publics, les industries et les médias y sont conviés.
- ↳ L'étudiant a accès à des ateliers multitechniques (bois, métal, plastique, etc.) parmi les mieux équipés au Canada.
- ↳ Le programme intègre les nouvelles technologies à tous les niveaux : design, conception, modélisation 3D, etc. Il s'appuie pour cela sur un parc informatique de haut niveau, régulièrement mis à jour, et propose une gamme de cours obligatoires et optionnels permettant de préparer les étudiants aux nombreux enjeux qu'ils rencontreront en carrière.
- ↳ Plus de cent ordinateurs de dernière génération (plates-formes Windows et Macintosh), équipés de logiciels avancés, sont à la disposition des étudiants pour la réalisation de travaux qui demandent d'importants temps de calcul : modèles paramétriques ou volumiques, scènes de présentation, simulations dynamiques, explorations de processus d'avant-garde en design.
- ↳ L'étudiant a plusieurs occasions de participer à des concours nationaux et internationaux lui permettant d'enrichir son curriculum vitae.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître jusqu'à neuf crédits aux étudiants qui ont complété un DEC en formation technique en lien avec le design. La reconnaissance de ces acquis est conditionnelle à la soumission de pièces justificatives.
- ↳ Saviez-vous que : Montréal a acquis en 2006 le statut de « ville UNESCO de design » pour le dynamisme de son apport dans le domaine? Et que le Centre de design et l'École de design de l'UQAM, tout comme le programme de design de l'environnement, ses enseignants, ses étudiants et ses diplômés, constituent des acteurs actifs et reconnus de cette dynamique depuis plus de 25 ans.

Ouverture à l'international

Des cours intensifs d'une semaine en design international sont offerts au début de l'été. Ils sont donnés par des professionnels de réputation internationale, par exemple : des designers, des architectes et des urbanistes.

Un voyage d'études est organisé à chaque année. Ce voyage, optionnel et crédité, est financé en partie par des commanditaires et des bourses destinées à encourager la mobilité.

Échanges internationaux : Des ententes interuniversitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres et préalablement approuvés par le programme sont reconnus par l'Université.

Stages

La formation permet de réaliser un stage crédité, au Québec ou à l'étranger, d'une durée minimale de cent vingt heures.

Perspectives professionnelles

- ↳ Designer dans tous les champs visés : design architectural, design des objets, design artisanal, design industriel, design d'intérieur, design de paysage, design architectural, design d'événements, design d'exposition, design urbain, etc., dans les secteurs public ou privé.
- ↳ Qu'il soit travailleur autonome, directeur d'agence ou salarié, le designer doit faire preuve d'initiative et savoir travailler en équipe.

Accréditations professionnelles

En tant que programme de formation fondamentale, le programme de 1^{er} cycle en design de l'environnement ne mène pas à une accréditation par les ordres professionnels. Il donne cependant accès à diverses associations professionnelles (selon les critères en vigueur pour chacune d'elles).

Études de 2^e cycle à l'UQAM

Tous les programmes de 2^e cycle au Québec, relatifs à nos disciplines, sont accessibles à nos diplômés, eu égard aux critères spécifiques de chacun d'eux. Une propédeutique sera exigée dans certains cas.

- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en architecture moderne et patrimoine
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en design d'équipements de transport
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en design d'événements
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en intervention ergonomique en santé et sécurité du travail
- ↳ Maîtrise en design de l'environnement
- ↳ Maîtrise en muséologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à l'automne seulement.

Régime et durée des études

À cause d'exigences très serrées concernant la présence en atelier et, par conséquent, d'une grille horaire très chargée, un étudiant travaillant à temps plein ou de nombreuses heures à temps partiel ne peut compter être inscrit à plein temps.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 120

Un quota pour chacune des trois bases d'admission est calculé au prorata du pourcentage du total des demandes.

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes :	435	
Refus :	146	
Offres d'admission :	263	(60 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Sélection

Cote de rendement : 100 %

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 25,27

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir pratiqué le design ou avoir une expérience de travail attestée, assortie d'un intérêt démontré pour le design. Soumettre un portfolio faisant état de son expérience en design et une lettre de motivation.

Sélection

Qualité du dossier justificatif de l'expérience : 100 %

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection

Qualité du dossier académique : 100 %

Moyenne universitaire du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 3,05/4,3

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Qualité du dossier académique : 100 %

Remarque pour toutes les bases d'admission

Les candidats admis sans formation préalable en design (DEC technique dans une discipline du design, ou base expérience) peuvent suivre le cours hors-programme d'un crédit DES1501 Mise à niveau (hors programme) offert en formule intensive avant le trimestre d'automne de leur entrée au programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Cours hors programme :

DES1501 Mise à niveau (hors programme) (1 cr.)

Cours offert aux étudiants qui n'ont pas de formation préalable en design, non comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

Première année du programme :

Les huit cours suivants (27 crédits) :

DES1610	Dessin 1 : observation et analyse
DES1620	Introduction au design de l'environnement
DES1630	Spatialité et parcours
DES1640	Formes et matérialité
DES2610	Dessin 2 : normes et conventions
DES2620	Histoire et théorie du design de l'environnement
DES2630	Atelier : échelle 1:1 (6 cr.)
DES2650	Design et fabrication

Un cours choisi dans la liste A (3 crédits) publiée plus bas.

Deuxième année du programme :

Les huit cours suivants (30 crédits) :

DES3610	Dessin 3 : documentation informatisée
DES3630	Atelier : échelle 1:100 (6 cr.)
DES3650	Design et construction
DES4610	Dessin 4 : communication graphique
DES4630	Atelier : échelle 1:1000 (6 cr.)
DES4650	Design et environnement urbain
FAM1201	Espace et individu
FAM1202	Espace et société

Troisième année du programme :

Il faut avoir réussi 60 crédits dans le programme avant de pouvoir s'inscrire à ces cours.

Les trois cours suivants (12 crédits) :

DES5620	Théories et pratiques du design de l'environnement : explorations thématiques
DES6620	Théories et pratiques du design de l'environnement : enjeux et perspectives
DES663X	Atelier synthèse (6 cr.)

Deux ateliers thématiques choisis parmi les suivants (6 crédits) :

DES563X	Atelier thématique
DES5631	Atelier thématique : Design des objets et systèmes d'objets
DES5632	Atelier thématique : Objets et espaces intégrés
DES5633	Atelier thématique : Architecture
DES5634	Atelier thématique : Design urbain

Deux cours choisis dans la liste A publiée plus bas (6 crédits)

Un cours choisi dans la liste B publiée plus bas (3 crédits)

Un cours choisi dans les listes C ou D publiées plus bas (3 crédits)

Un cours libre choisi en dehors du champ de spécialisation (3 crédits).

Liste A

APL1501	Exploration en couleur A
EUT1061	Dimensions morphologiques et patrimoniales de la ville
EUT1072	Développement durable et gestion
FSM2001	L'être humain et son environnement
GEO3100	Aménagement du territoire : théories et pratiques
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4625	Interdisciplinarité en art
MET1001	Éléments de gestion des entreprises
PHI3519	Philosophie de l'environnement
PHY2672	La maison saine : concept
PHY3670	La maison saine : gestion des ressources
SOC3750	Sociologie urbaine
SOC5605	Sociologie de l'art

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Liste B

DEM687X	L'environnement : séminaire
DEM6872	L'environnement B : projet
DEM6873	L'environnement C : stage
DES2525	Design international : édifice
DES3525	Design international : objet
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES4525	Design international : espace urbain
DES5525	Design international : projet intégré

Liste C

Il faut avoir réussi 60 crédits dans le programme avant de pouvoir s'inscrire aux cours de la liste C.

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
DES5570	Projet et informatique
DES5571	Projet et architecture
DES5573	Design et ergonomie
DES5574	Construction et environnement
DES5575	Fabrication et environnement
DES5576	Design et entreprise

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Liste D

DES1215	Photographie : bases
DES6216	Design d'exposition
DES6221	Design graphique et culture
DGR4211	Design graphique : emballages
DGR4219	Design graphique : interactivité 1

Baccalauréat en design graphique (7779)

www.designuqam.com

Courriel : prog.bacc.designgraphique@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3671

Scolarité

↳ Ce programme comporte 90 crédits.

Grade

↳ Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Le designer graphique est un spécialiste de l'information visuelle qui crée et organise des images pour traduire des idées. D'une durée de trois ans, le programme mise sur la continuité des apprentissages.

Durant la première année, le cheminement permet à l'étudiant d'intégrer progressivement la pratique dans les cours théoriques par des cours-ateliers. Dès la deuxième année, l'étudiant peut suivre des cours optionnels en typographie, en illustration, en photographie, en multimédia, en signalisation, en emballage, lui permettant d'orienter sa formation selon ses préférences; il peut aussi suivre des cours intensifs de design donnés par des créateurs de réputation internationale au trimestre d'été. Le cheminement prévoit aussi un certain nombre de cours hors programme permettant à l'étudiant d'élargir le cadre disciplinaire de sa formation.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université francophone à Montréal à offrir ce programme.
- ↳ La formation couvre plusieurs domaines : Graphisme (identité visuelle, édition, typographie, signalisation, etc.); Illustration (dessin, collage, montage tridimensionnel, etc.); Publicité (annonces, affiches, emballages, etc.); Multimédia (films d'animation, sites Web, interactivité, etc.).
- ↳ La capacité des groupes-cours ateliers est limitée à 25 étudiants par classe.
- ↳ Des laboratoires bien équipés permettent à l'étudiant de mener à bien ses projets. L'atelier d'édition permet de développer et de produire numériquement des projets de graphisme (à partir des plus récentes versions de logiciels courants tels Photoshop, Illustrator, InDesign, Final Cut, After Effects, Flash, Dreamweaver, etc.). Il est aussi équipé d'un studio de prise de vue photographique et d'animation. L'atelier multitechnique (comportant plusieurs sections : métal, bois, maquettes, céramique, résine, sablage/peinture, thermoformage) permet de réaliser des prototypes et maquettes de design, d'objets et d'emballages.
- ↳ Dans le cadre de concours, plusieurs bourses sont offertes annuellement.

- ↳ Les travaux des finissants font l'objet d'une exposition annuelle au Centre de design de l'UQAM. Le public, les employeurs, les professionnels et les médias y sont conviés.
- ↳ Les étudiants sont encouragés à participer à des concours nationaux et internationaux prestigieux - par exemple Grafika, Lux, Print, la Biennale de Mexico, le Type Director's Club, Tous à Chaumont, Young Package – où, encadrés par les enseignants, leurs travaux remportent souvent des prix.

Ouverture à l'international

Lors de l'évènement Design International au trimestre d'été, une série d'ateliers intensifs et de conférences sont offerts où sont étudiées les tendances actuelles en design graphique. Ces activités sont données par des invités (créateurs, chercheurs, praticiens) de réputation internationale.

Échanges internationaux : Des ententes interuniversitaires permettent à certains étudiants d'aller étudier à l'étranger pendant leurs études. Les cours suivis durant un ou deux trimestres et préalablement approuvés par le programme sont reconnus par l'Université.

Stages

La formation permet à l'étudiant de réaliser deux stages crédités de 120 heures chacun, rémunérés ou non, au Québec ou à l'étranger. Nous encourageons toutefois la rémunération de ces stages auprès de l'industrie.

Perspectives professionnelles

- ↳ Chargé de projet, concepteur de sites Web, concepteur publicitaire, directeur artistique, directeur de création, directeur de production graphique, designer graphique, illustrateur.
- ↳ Le designer graphique travaille généralement dans un studio de design, une agence de publicité, une grande société ou encore à son compte. Le marché de l'emploi est présentement très favorable aux diplômés en design graphique. Nos anciens étudiants ont créé et dirigent des bureaux importants, d'autres enseignent dans les cégeps, les écoles privées, de même qu'à l'UQAM; leur réputation d'excellence fait que nos diplômés sont très en demande.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en design d'événements
- ↳ Maîtrise en communication

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 72

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes :	340	
Refus :	254	
Offres d'admission :	79	(23 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection**Base DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Remarques :

Pour les fins de sélection, les programmes collégiaux suivants sont rangés dans la catégorie DEC - art :

Programmes généraux :

500.04 ou 510.A0 Arts plastiques
500.01 Arts
500.X5 ou 500.A0 Arts et lettres

Programmes professionnels :

561.02 ou 561.A0 Théâtre-production
 561.03 Conception (théâtre)
 561.04 Techniques scéniques
 570.01 Céramique
 570.02 Esthétique de présentation
 570.03 Aménagement d'intérieurs
 570.04 Photographie
 570.06 ou 570.A0 Graphisme
 570.07 ou 570.C0 Techniques de design industriel
 571.02 Design de mode
 571.05 Mode masculine
 571.06 Mode féminine
 573.01 Techniques de métiers d'art (toutes les options (9) sont reconnues)
 581.02 Techniques de la typographie
 581.03 Techniques du montage photolithographique
 581.04 Techniques de l'impression
 581.06 Techniques du traitement de l'image
 581.08 Techniques de gestion de l'imprimerie
 582.A1 Techniques d'intégration multimédia
 589.01 Art et technologie des médias : Bloc publicité.

Les candidats admis qui ne maîtrisent pas les logiciels Adobe InDesign, Illustrator et Photoshop sont fortement encouragés à suivre les cours hors-programme d'un crédit DGR1301 Infographie : mise en pages (hors programme) (logiciels Adobe InDesign, QuarkXPress), DGR1302 Infographie : Dessin vectoriel (hors programme) (logiciel Adobe Illustrator) et DGR1303 Infographie : Image numérique (hors programme) (logiciel Adobe Photoshop) offerts en formule intensive au début du trimestre d'automne de leur entrée au programme.

Sélection

DEC (art)

- portfolio : 50 %
- test : 30 %
- cote de rendement : 20 %

Autre DEC

- portfolio : 20 %
- test : 30 %
- cote de rendement : 50 %

ou**Base expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir une expérience de travail attestée dans le domaine du design graphique ou dans un domaine connexe et faire état de ses réalisations graphiques professionnelles dans son portfolio. Les travailleurs autonomes devront fournir un affidavit assermenté de leur implication dans le design ou dans un domaine connexe.

Sélection

- portfolio : 70 %
- test : 30 %

ou**Base études universitaires**

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) dans un programme d'études universitaires en art au moment du dépôt de la demande d'admission.

Sélection

- portfolio : 50 %
- test : 30 %
- qualité du dossier académique : 20 %

ou**Base études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection

Candidats résidant au Québec :

- portfolio : 20 %
- test : 30 %
- cote de rendement : 50 %

Candidats résidant hors Québec :

- portfolio : 80 %
- qualité du dossier académique : 20 %

Remarque pour toutes les bases d'admission

À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit déposer un portfolio de travaux personnels composé d'un maximum de vingt éléments, recherches ou réalisations personnelles ou scolaires à l'assistante à la gestion des programmes à l'École de design (DE-2270) entre le 15 mars et le 1^{er} avril inclusivement. Celui-ci sera remis à l'étudiant lors du test écrit qui aura lieu plus tard en avril.

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : capacité d'expression visuelle, créativité, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Les critères d'évaluation du test écrit sont : culture générale, aptitude à exprimer des concepts visuels au moyen du dessin, capacité de représenter en perspective des objets tridimensionnels.

Attendu le nombre limité de places dans ce programme, seront retenues les candidatures ayant obtenu les meilleurs résultats à l'évaluation du portfolio et du dossier académique ainsi qu'au test écrit.

Note : Les candidats résidant à l'extérieur du Québec ne seront évalués que sur le portfolio et le dossier académique.

À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit déposer un portfolio de travaux personnels composé d'un maximum de vingt éléments, recherches ou réalisations personnelles ou scolaires à l'assistante à la gestion des programmes à l'École de design (voir coordonnées ci-dessous) entre le 15 mars et le 1^{er} avril 2015. Celui-ci sera remis à l'étudiant lors du test écrit qui aura lieu en avril 2015.

Portfolio de travaux personnels

- ↳ Votre portfolio de travaux personnels doit contenir un maximum de vingt éléments visuels.
- ↳ Tous les éléments doivent être reliés (toutes formes de reliures acceptées) ou insérés dans les acetates ou pages reliées d'un portfolio d'un format maximum de 13 x 18 pouces.
- ↳ Vos nom, prénom et date de naissance doivent être clairement inscrits sur votre portfolio, au coin supérieur droit, ainsi que sur les éléments joints séparément (ex. : clef USB).
- ↳ Les éléments présentés peuvent être des recherches personnelles, des réalisations ou des travaux scolaires, tels que concepts de design graphique, œuvres photographiques, dessins, illustrations, court film d'animation, sites web, multimédias. Il est pertinent de privilégier une variété.
- ↳ Il est aussi important de préciser le contexte de production (ex. : année, si réalisé dans un cadre scolaire ou professionnel, éventuels collaborateurs, etc.).
- ↳ L'ingéniosité, la créativité et la qualité des réalisations ainsi que leur présentation seront déterminantes pour le comité de sélection.
- ↳ Pour des raisons d'efficacité lors de l'évaluation, nous n'acceptons pas les dossiers entièrement présentés sur support électronique. Nous vous suggérons de numériser vos originaux afin de mieux les présenter, sinon :
 - les pièces bidimensionnelles peuvent être des originaux ou des copies papier;
 - les pièces tridimensionnelles (sculptures, peintures, etc.) doivent être photographiées et imprimées sur papier;
 - les pièces électroniques (sites web, animations, multimédias, etc.) doivent être présentées de façon sommaire sous forme de séquences imprimées ou sous forme de vidéos (ex. : capture d'écran);
 - Les vidéos doivent être en format DVD vidéo ou sous forme de fichier Quicktime H.264 ou .mp4 et fournies sur clef USB, bien identifiées et faciles à associer au portfolio.
- ↳ Les dossiers comportant plus de vingt éléments, les pièces volumineuses, les encadrements sous verre, les tubes ou rouleaux, les diapositives ou autres documents en vrac seront refusés.
- ↳ Vos dossiers sont confidentiels et seront manipulés avec grand soin. Cependant, nous ne sommes pas responsables des pertes encourues par des tiers.
- ↳ L'Université n'est pas responsable de la réexpédition des portfolios et autres documents, qui pourront être récupérés lors du test écrit.

Les critères d'évaluation du portfolio sont la capacité d'expression visuelle, la créativité, la composition et la mise en forme de l'ensemble du portfolio.

La qualité des réalisations sera déterminante pour le comité de sélection.

Le test écrit a pour but de mesurer l'étendue de votre culture générale et de tester vos moyens d'expression graphique et verbale (questions à choix multiples, courte rédaction et exercices pratiques). Durée : une heure trente minutes.

Les critères d'évaluation du test écrit sont la culture générale, la capacité de s'exprimer, l'aptitude à traduire des concepts visuels.

Veillez faire parvenir votre portfolio, au plus tard le 1^{er} avril 2015, à l'adresse suivante :

En personne :

Direction du baccalauréat en design graphique
1440, rue Sanguinet, local DE-2270
Montréal (Québec) H2X 3X9
Coin Sainte-Catherine, métro Berri-UQAM

Par la poste (prévoir le délai du courrier) :

Université du Québec à Montréal
Direction du baccalauréat en design graphique
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
Canada

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les dix-huit cours suivants (54 crédits) :

DES1210	Design : problématique
DES1211	Design graphique : introduction
DGR1212	Design et perception
DES6221	Design graphique et culture
DES2211	Design graphique : conceptualisation
DGR2212	Design et représentation humaine
DES2213	Design graphique : historique
DES2214	Typographie : bases
DES2215	Photographie : lumière naturelle
DES3211	Design graphique : graphisme
DES3212	Illustration : initiation
DES3213	Audiovisuel : langage
DES3214	Typographie : variations
DGR4211	Design graphique : emballages
DES4213	Audiovisuel : conception
DES5211	Design graphique : synthèse
DES6211	Design graphique : production
DGR4219	Design graphique : interactivité 1

Note : Le cours DES1215 Photographie : bases est obligatoire pour tous les étudiants, sauf pour ceux ayant suivi une formation de base en photographie de niveau collégial ou universitaire.

Liste A - Cours optionnels

Six cours parmi les suivants (18 crédits) :

DES1215	Photographie : bases
DES1268	Design graphique : signes
DES2268	Design graphique : diffusion
DES3215	Photographie : conception
DES3218	Diffusion culturelle et conception graphique
DES321X	Design graphique : atelier
DES3268	Design graphique : schématisation
DES4214	Typographie : illustration
DES4215	Photographie : exploration couleurs
DES4216	Couleur et design
DES4217	Design horizon I
DES4268	Design graphique : expérimentation
DES4517	Design international : voyage d'étude
DES5212	Illustration : exploration
DES5213	Film d'animation : introduction
DES5214	Typographie : associations
DES5217	Design : horizon II
DES5222	Illustration technique
DES5268	Design graphique : affiches
DES6210	Le design informatisé et ses applications
DES6212	Illustration : styles
DES6213	Film d'animation : expérimentation
DES6214	Typographie : innovations
DES6216	Design d'exposition
DES6222	Illustration scientifique
DGM6121	Stage I
DGM6122	Stage II
DGR5219	Design graphique : interactivité 2

Liste B - Formation complémentaire

Trois cours parmi les suivants (9 crédits) :

AVM2501	La pratique de l'estampe: les inscriptions au pochoir
COM3130	Analyse critique du phénomène publicitaire
COM5030	Communication et culture
COM5065	Communications internationales et cultures locales
EDM1706	Analyse critique de l'information
EDM2100	Médias, information et démocratie
EUT1072	Développement durable et gestion
FCM1413	Méthodes de recherche en communication
MKG3300	Marketing
PSY3033	Psychologie des médias visuels
SOC1021	Art, culture et société

ou tout autre cours hors discipline choisi avec l'accord préalable de la direction du programme

Trois cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (9 crédits) ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Les candidats admis qui ne maîtrisent pas les logiciels Adobe InDesign, Illustrator et Photoshop sont fortement encouragés à suivre les cours hors-programme d'un crédit DGR1301 Infographie : mise en pages (hors programme) (logiciels Adobe InDesign, QuarkXPress), DGR1302 Infographie : Dessin vectoriel (hors programme) (logiciel Adobe Illustrator) et DGR1303 Infographie : Image numérique (hors programme) (logiciel Adobe Photoshop) offerts en formule intensive au début du trimestre d'automne de leur entrée au programme.

Baccalauréat en études littéraires (7872)

www.litterature.uqam.ca

Courriel : prog.bacc.etudeslitteraires@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3644

Scolarité

↳ Ce programme comporte 90 crédits.

Grade

↳ Bachelier ès arts, B.A.

Découvrir et comprendre les textes

La formation est axée sur la compréhension, l'analyse et l'interprétation du texte littéraire. Elle privilégie l'approche théorique sur le plan de l'analyse, et la création sur celui de la pratique. Les divers parcours proposés permettent l'étude de différentes littératures : québécoise, française, américaine ou autres.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université québécoise à offrir le programme en études littéraires sans restriction à un corpus national. On y aborde diverses littératures étrangères : africaine, brésilienne, latino-américaine, américaine, etc. ainsi que plusieurs genres ou formes, dont le scénario de film, la bande dessinée, la science-fiction ou la littérature érotique.
- ↳ La formation porte une attention plus particulière aux littératures française et québécoise.
- ↳ Ce programme multidisciplinaire favorise l'acquisition d'une culture générale. L'étudiant peut suivre jusqu'à dix cours dans des disciplines connexes : sociologie, philosophie, histoire de l'art, théâtre, communication, psychologie, linguistique, histoire ou théâtre. La formation est structurée autour d'axes théoriques (chacun des thèmes étudiés est abordé selon différents aspects) : sociocritique, psychanalyse, sémiotique, génétique et études féministes.
- ↳ La formation offre un bon équilibre entre la théorie, la lecture critique (analyse de textes), la recherche et la création (ateliers de prose et de poésie, correction de textes, édition, etc.).
- ↳ Deux bourses d'études sont réservées aux étudiants du programme : la bourse Michel van Schendel et la bourse Giulia Bettinotti; plusieurs autres bourses sont aussi accessibles aux étudiants du programme.
- ↳ Le programme offre des activités de monitorat. Cet encadrement, visant à accompagner l'étudiant dans ses apprentissages, est assuré par des étudiants dûment formés, de maîtrise ou de doctorat.
- ↳ La formation est offerte aux trois cycles d'études : baccalauréat, maîtrise et doctorat. Un doctorat à cheminement continu (admission à partir du baccalauréat) est offert en sémiologie (étude des signes et symboles).

- Le Département d'études littéraires abrite deux centres de recherches : le Centre de recherche interuniversitaire sur la littérature et la culture québécoises (CRILCO) et le Centre de recherche Figura sur le texte et l'imaginaire. Il héberge aussi la Chaire de recherche du Canada en esthétique et poétique.
- S'y trouvent aussi le Laboratoire international d'étude multidisciplinaire comparée des représentations du Nord et le Laboratoire de recherches littéraires sur les nouvelles formes de textes et de fictions (NT2).
- Trois autres centres ainsi qu'un laboratoire sont associés au Département : le Centre interuniversitaire d'études sur les lettres, les arts et les traditions (CÉLAT), le Centre d'études et de recherches sur le Brésil (CERB), le Centre de recherche sur l'intermédialité (CRI) et le Laboratoire d'ethnocritique et d'anthropocritique de la littérature (LÉAL).
- Plusieurs autres équipes de recherches sont associées au Département.
- Le Département accueille tous les ans un écrivain en résidence.

Ouverture à l'international

Les étudiants qui le souhaitent peuvent étudier à l'étranger pendant un trimestre ou une année dans le cadre de programmes d'échange. Des bourses de mobilité sont disponibles sur concours.

Perspectives professionnelles

- Correcteur d'épreuves, écrivain, enseignant (au niveau collégial), journaliste, chercheur, rédacteur.
- Les débouchés du diplôme de baccalauréat se situent surtout du côté de la rédaction professionnelle, de la critique journalistique et de la fonction de chercheur, de la révision et de l'édition de textes, des emplois relatifs aux métiers et au rayonnement du livre, de l'imprimé et du texte médiatique.
- Le programme débouche naturellement sur les études de deuxième et de troisième cycles en recherche ou en création. Cette formation supplémentaire peut conduire à l'enseignement (collégial et universitaire) et à la recherche, ou aux divers métiers de la création (écriture, scénarisation, idéation, etc.) et de l'édition (éditeur, directeur littéraire, etc.).

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- Maîtrise en études littéraires
- Doctorat en études littéraires
- Doctorat en sémiologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 106

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 419

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine relié à la littérature (enseignement, édition, librairie, journalisme, production de textes littéraires, etc.). Faire état d'une création littéraire ou avoir une connaissance suffisante du phénomène littéraire.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (à moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec) de scolarité ou l'équivalent;

ou

être titulaire d'un diplôme approprié obtenu hors Québec et représentant douze ans de scolarité.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Tronc commun

Sept cours obligatoires (21 crédits) :

LIT1430	Questions de méthode en études littéraires
LIT1555	Littérature et langage
LIT1565	Littérature et psychanalyse
LIT1575	Littérature et société
LIT1608	Corpus québécois
LIT1618	Corpus français
LIT1628	Corpus étranger

Cours supplémentaires

Deux cours de théorie à choisir (6 crédits) :

a) parmi les suites aux trois cours théoriques du tronc commun :

LIT3830	Sémiologie
LIT3860	Approches psychanalytiques du texte littéraire
LIT5655	Théories du champ et de l'institution littéraire

b) et/ou parmi les activités suivantes :

LIT1325	Stylistique littéraire
LIT3300	Poétique des genres
LIT3340	Rhétorique
LIT3600	Littérature et féminisme
LIT4405	Théories de la lecture, de la réception et de l'interprétation
LIT5035	Théories de la narrativité
LIT5060	Génétique littéraire

Profils

Six cours à choisir dans l'un des quatre profils suivants (18 crédits) :

Profil Perspectives critiques

LIT2035	Ethnocritique
LIT2055	Littérature et philosophie
LIT4720	La traversée des cultures
LIT4730	Littérature et identité sexuée
LIT4750	Questions de traduction littéraire
LIT4760	Littérature et art
LIT4770	Imaginaires de l'utopie
LIT4775	Polémique et littérature pamphlétaire
LIT4780	Écriture et folie
LIT4800	Le genre épistolaire
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies
LIT4820	Littérature et savoirs
LIT4830	Identité et altérité littéraires
LIT4840	Fictions de l'histoire
LIT4850	Les formes de l'autobiographique

Profil Études québécoises

EST1305	Pratiques théâtrales au Québec
HIS4521	Histoire du Québec, depuis 1867
LIT3705	Naissance de l'écrivain québécois, XVII ^e -XVIII ^e siècles
LIT3715	Littérature québécoise du XIX ^e siècle.
LIT3720	Poésie québécoise : de la tradition à la modernité
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT3740	Essai québécois
LIT3755	Dramaturgie québécoise
LIT3760	Séries radiophoniques et télévisuelles au Québec
LIT5135	Les écritures migrantes au Québec
LIT5140	Littérature des femmes au Québec

LIT5150	La lecture littéraire au Québec
LIT5170	Littérature québécoise et nationalisme

Profil Pratiques littéraires et culturelles

LIT4100	Théories et discours critiques sur la culture populaire
LIT4130	Textes sur le cinéma
LIT4135	L'image et le récit
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4180	Roman-feuilleton et publications en série
LIT4260	Roman d'aventures
LIT4265	Roman policier
LIT4275	Science-fiction
LIT4285	Littérature érotique
LIT4430	Les classiques de la littérature pour la jeunesse
LIT4450	Jeux de mots, jeux de langage
LIT5670	Littérature et cinéma

Profil création**a) Au moins deux cours à choisir parmi les suivants :**

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire
LIT4325	Dans l'atelier des écrivains
LIT4375	Lecture du travail créateur

b) Bloc des ateliers (de deux à quatre cours à choisir selon le cas) :

EST2010	Écriture dramatique I
LIT3940	Atelier de poésie I
LIT3941	Atelier de poésie II
LIT3950	Atelier de prose I
LIT3951	Atelier de prose II
LIT460X	Atelier à contenu variable

Corpus et histoire littéraire

Cinq cours à choisir parmi les suivants (15 crédits) :

Série Poétique « historique »

LIT1215	Univers matériel du livre
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique
LIT6255	Histoire de la critique littéraire
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai
LIT6610	L'enseignement de la littérature : histoire et méthodes

Série « Histoire et mouvements littéraires »

HIS4163	Mythologie grecque et romaine
LIT2605	Textes et genres fondateurs du Moyen Âge
LIT2610	Humanisme
LIT2650	Univers baroque
LIT2705	Classicisme
LIT2710	L'époque des Lumières
LIT2760	Romantisme
LIT2770	Réalisme
LIT2780	Symbolisme
LIT2790	Surréalisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2820	Dramaturgie contemporaine
LIT2825	Littérature contemporaine des femmes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine

Série « Littératures étrangères »

LIT2860	Littérature des États-Unis
LIT2865	Littérature canadienne-anglaise
LIT2870	Littérature latino-américaine
LIT2880	Littérature brésilienne I
LIT2885	Littérature brésilienne II
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT2895	Littératures nordiques

Cours à contenu variable

Les cours à contenu variable sont intégrés dans le bloc « Corpus et histoire littéraire ». Dans certains cas, identifiés par la direction du programme, ils peuvent être intégrés, plutôt, dans un des profils. Ces cours sont :

LIT300X	Corpus d'auteur
LIT360X	Problématique littéraire
LIT450X	Lecture de films
LIT500X	Sujets spéciaux I
LIT510X	Sujets spéciaux II

Cours complémentaires

Quatre cours (12 crédits) à choisir dans la banque des cours LIT et/ou dans les banques suivantes : COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL, SOC.

Cours hors discipline

Six cours (18 crédits) dont trois à choisir parmi les cours portant les sigles COM, EDM, EST, FCM, HAR, HIS, LIN, PHI, PSY, REL ou SOC et parmi les cours de langue (ANG, ESP, LAN, SHM, etc.).

Les trois autres cours pourront être choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants et qui ne sont pas identifiés LIT.

Baccalauréat en gestion et design de la mode (7581-7582-7583)

www.esmm.uqam.ca
Courriel : mode@uqam.ca
Téléphone : 514 933-4947

Concentration design et stylisme de mode (7581) *
Concentration commercialisation de la mode (7582) *
Concentration gestion industrielle de la mode (7583) *

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

↳ Ce programme comporte 90 crédits.

Grade

↳ Bachelier ès arts, B.A.

Déployer le potentiel du vêtement québécois

Le programme forme des professionnels capables de contribuer au développement national et international de l'industrie québécoise de la mode et du vêtement. La formation permet d'acquérir :

- ↳ une vision globale du phénomène de la mode;
- ↳ une vue d'ensemble du processus de conception, de production et de commercialisation;
- ↳ un sens esthétique et un souci de la qualité;
- ↳ de solides connaissances sur l'industrie et les entreprises, en particulier sur l'organisation du travail et les transferts technologiques.

Le baccalauréat forme des gestionnaires donnant accès à des postes de direction.

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université au Canada à offrir ce programme de baccalauréat en français.
- ↳ Le programme met l'accent sur la recherche (concept, matière, couleur, etc.) et la création.
- ↳ Le diplôme est reconnu à l'échelle internationale. Ainsi, l'étudiant peut poursuivre des études de cycles supérieurs à l'étranger.
- ↳ Les étudiants disposent de logiciels de pointe en laboratoire, tels que Illustrator, Photoshop, InDesign, Dreamweaver, Microsoft Visio, PadSystem, Streamline, SPSS, etc.
- ↳ L'École supérieure de mode possède un centre de documentation informatisé branché sur les banques de données mondiales. Unique au Québec, ce centre donne accès à des ressources dans tous les secteurs de la mode : design et stylisme, gestion industrielle et commercialisation.
- ↳ La troisième année est consacrée au projet de fin d'études. Des équipes d'étudiants provenant des trois concentrations développent des projets intégrateurs. Cette activité se termine par une exposition ouverte au public. L'étudiant peut profiter de nombreuses activités culturelles : expositions, vitrines, activités mode et portes ouvertes.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître un certain nombre de cours aux étudiants qui ont complété un diplôme d'études collégiales en formation technique dans l'un des programmes suivants : design de mode, commercialisation de la mode, techniques administratives (spécialisation marketing ou gestion industrielle), techniques liées à la production industrielle ou techniques de gestion de la production du vêtement.

Ouverture à l'international

Avec l'autorisation de la direction du programme, le projet d'études internationales, facultatif, peut se substituer à d'autres cours du programme.

La réalisation de ce projet peut s'étendre sur un ou deux trimestres. L'autofinancement du projet (frais de voyage et de séjour) doit être pris en charge par les étudiants.

Stages

L'étudiant doit réaliser un stage d'environ quinze semaines à temps complet, non rémunéré, au pays ou à l'étranger. La concentration design et stylisme de mode mène chez des designers, des fabricants, des détaillants, de grands couturiers des ateliers de costumes, des compagnies de théâtres ou d'opéra (aux costumes), ou des maisons de recherche de tendances de styles.

Les étudiants de la concentration gestion industrielle de la mode, quant à eux, s'initient au monde de la fabrication de vêtements en usine, en travaillant du côté du contrôle de la qualité, de l'inventaire ou de la planification. Enfin, les étudiants de la concentration commercialisation de la mode font leurs premières armes dans le commerce de gros, de détail, en se familiarisant, par exemple, avec la gestion des ventes ou des achats, l'import-export, le développement de produits ou les relations publiques.

Perspectives professionnelles

Chef de département de magasin, chef de produit, consultant, coordonnateur de la commercialisation dans des marchés intérieurs ou étrangers, designer, directeur de design, directeur de la planification commerciale, directeur de la planification et de la production, directeur des achats, directeur des promotions et de la publicité, directeur du développement et du contrôle de la qualité, directeur du marketing et de l'import-export, gérant de production, gérant des ventes, responsable de la recherche et du développement.

Véritable capitale de la mode, Montréal regroupe à elle seule 60 % des entreprises canadiennes du secteur. En ce qui concerne les réseaux d'import-export, la métropole québécoise fait partie des dix premières villes au monde.

Plus de 85 % des diplômés du baccalauréat ont trouvé un emploi dans leur domaine. Ils occupent, entre autres, des postes de designer, de directeur commercial, de coordonnateur des communications, de chef de produits, de superviseur de la qualité ou de responsable de la production. Ils travaillent dans des entreprises telles que Tristan, Le Groupe Dynamite, Louis Garneau, Reitmans, Le Château, Lise Watier et Guerlain Canada.

Études de 2^e cycle à l'UQAM

- ↳ Programme court de deuxième cycle en gestion de projet
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion de projet
- ↳ Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement général
- ↳ Maîtrise en administration des affaires (MBA pour cadres) à temps partiel, cheminement spécialisé en gestion de la mode
- ↳ Maîtrise en gestion de projet, cheminement coopératif
- ↳ Maîtrise en gestion de projet, profil avec mémoire
- ↳ Maîtrise en gestion de projet, profil sans mémoire, cheminements général, travail dirigé, spécialisé
- ↳ Maîtrise ès sciences de la gestion

POLITIQUES D'ADMISSION

La concentration Design et stylisme de mode (7581) n'admet de nouveaux étudiants qu'au trimestre d'automne.

Les concentrations Commercialisation de la mode (7582) et Gestion industrielle de la mode (7583) admettent de nouveaux étudiants aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études

Le programme est normalement offert selon un régime à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

La concentration design et stylisme de mode n'est pas contingentée.

La concentration commercialisation de la mode est contingentée.

Automne : 125; Hiver : 30

La concentration gestion industrielle de la mode est contingentée.

Automne : 40; Hiver : 20

Concentration design et stylisme de mode

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 110

Concentration commercialisation de la mode

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 73

Refus : 17

Offres d'admission : 54 (74 %)

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 347

Refus : 73

Offres d'admission : 274 (79 %)

Concentration gestion industrielle de la mode

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 25

Refus : 8

Offres d'admission : 17 (68 %)

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 147

Refus : 46

Offres d'admission : 101 (69 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Connaissance de l'anglais

Plusieurs cours nécessitent l'utilisation de manuels et de documents en langue anglaise pour laquelle les étudiants doivent avoir une connaissance de base.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après).

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans l'un des programmes suivants : Dessin de mode (571.02), Mode masculine (571.05), Mode féminine (571.06), Design de mode (571.07) se verront reconnaître en équivalence les cours MOD1430 Introduction au design de mode, MOD2300 Histoire de la mode et MOD2400 Fibres et textiles.

Sélection

Cote de rendement : 50%

Évaluation du portefeuille : 50%

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7582)

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent ET avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial. (Voir remarque ci-après). Une moyenne académique (cote de rendement) minimale de 22 est exigée.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Sélection

Cote de rendement : 100 %

Seuil minimal de la cote de rendement : 22,00

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 22,00

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7583)

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent, avoir réussi un cours de mathématiques de niveau collégial ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après). Une moyenne académique (cote de rendement) minimale de 22 est exigée.

Possibilité de reconnaissance d'acquis par exemption de cours, jusqu'à concurrence de quinze crédits pour les détenteurs d'un DEC professionnel pertinent.

Sélection

Cote de rendement : 100 %

Seuil minimal de la cote de rendement : 22,00

Cote R du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 22,00

ou

Base expérience

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans, avoir une expérience de travail d'un an attestée dans le domaine du design de mode ou dans un domaine connexe ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après). Les travailleurs autonomes devront fournir les documents démontrant leurs activités professionnelles et leur implication en design de mode ou dans un domaine connexe (exemples : formulaire de déclaration de statut de travailleur autonome, relevés de revenus gagnés, avis fédéral de cotisation).

Sélection : expérience pertinente attestée
Pertinence de l'expérience de travail : 50 %
Évaluation du portfolio : 50 %

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7582)

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans, et avoir occupé un poste administratif ou de direction pendant au moins 2 années dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe. (Voir remarque ci-après).

Sélection : expérience pertinente attestée
Pertinence de l'expérience de travail : 75 %
Durée de l'expérience de travail : 25 %

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7583)

Posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, être âgé d'au moins 21 ans, avoir occupé pendant au moins 2 années un poste administratif ou de direction dans le domaine de l'industrie du vêtement ou tout autre domaine connexe ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après).

Sélection : expérience pertinente attestée
Pertinence de l'expérience de travail : 50 %
Évaluation du portfolio : 50 %

ou

Base études universitaires

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline au moment du dépôt de la demande d'admission ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après).

Sélection
Dossier académique universitaire : 50 %
Évaluation du portfolio : 50 %

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7582)

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire avec une moyenne d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) (Voir remarque ci-après).

Sélection
Dossier académique : 100 %
Moyenne universitaire du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 2,5/4,3

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7583)

Avoir réussi un minimum de 15 crédits de niveau universitaire avec une moyenne académique d'au moins 2,5 sur 4,3 (ou l'équivalent) ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après).

Sélection
Dossier académique : 100 %
Moyenne universitaire du dernier candidat admis à l'automne 2014 : 2,8/4,3

ou

Base études hors Québec

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent (1) de préférence en design de mode, en art, sinon dans toute autre discipline ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après).

Sélection
Dossier académique universitaire : 50 %
Évaluation du portfolio : 50 %

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7582)

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent. (Voir remarque ci-après.)
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection
Dossier académique : 100 %

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7583)

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent ET avoir les connaissances requises en confection, patron et moulage. (Voir remarque ci-après.)
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Sélection
Dossier académique : 100 %

Remarque pour toutes les bases d'admission

CONCENTRATION DESIGN ET STYLISME DE MODE (7581)

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide de l'évaluation du dossier de candidature qu'il n'a pas les connaissances requises en confection, patron et moulage, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MOD1002 Habiletés techniques en design de mode (hors programme). Ce cours devra être réussi lors du premier trimestre d'études dans le programme.

Sélection pour toutes les bases d'admission

Portfolio : À la suite de sa demande d'admission, le candidat doit soumettre un cartable (ne dépassant pas 33 cm x 27 cm) de ses réalisations qui comprend :

- 1) Quinze éléments provenant des recherches ou des réalisations personnelles ou scolaires (photos, croquis, dessins et esquisses). Parmi ces éléments, un projet en mode qui démontrera la créativité du candidat et sa compréhension en lien avec la structure du vêtement. Les nom, prénom et date de naissance doivent être inscrits en lettres majuscules, au coin supérieur droit du cartable.
- 2) Une lettre de motivation expliquant l'intérêt pour la mode et ses réalisations effectuées à ce jour (350 mots au maximum).
- 3) Un curriculum vitae.

Les critères d'évaluation du portfolio sont les suivants : créativité, capacité d'expression visuelle, compréhension de la structure du vêtement, composition et mise en forme de l'ensemble du portfolio.

Le portfolio doit être reçu avant le 1^{er} avril, à l'adresse suivante (veuillez prévoir le délai de la poste) :

Université du Québec à Montréal
École supérieure de mode de Montréal
Case postale 8888, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8

CONCENTRATION COMMERCIALISATION DE LA MODE (7582)

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

CONCENTRATION GESTION INDUSTRIELLE DE LA MODE (7583)

Remarque pour toutes les bases d'admission

Le candidat admissible dont on aura établi à l'aide du dossier qu'il n'a pas les connaissances requises en mathématiques sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MAT1002 Introduction aux méthodes quantitatives appliquées à la gestion (hors programme) dont il pourra être dispensé s'il réussit un test de mathématiques.

De plus, le candidat qui ne possède pas les connaissances requises en confection, patron et moulage, sera admis conditionnellement à la réussite du cours d'appoint MOD1002 Habiletés techniques en design de mode (hors programme). Ce cours devra être réussi lors du premier trimestre d'études dans le programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Concentration design et stylisme de mode (7581)

90 crédits répartis comme suit :

Cours d'introduction (9 crédits) :

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2300	Histoire de la mode
MOD2400	Fibres et textiles

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
---------	--

Management (9 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (9 crédits) :

HAR3680	Courants artistiques, mode et vêtements
MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement
MOD3300	Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

DGR2212	Design et représentation humaine
DES6440	Développement et exploitation du portfolio
HAR3705	Image de mode et photographie
MOD1460	Tendances, styles, matières et présentation des créations en mode (6 cr.)
MOD2450	Analyse et application d'un modèle théorique en design de mode
MOD2460	Approche créative du textile
MOD3450	Définition et analyse des prototypes, et présentation des prototypes réalisés
MOD4420	Stage en design et stylisme de mode (9 cr.)
MOD4460	Création de mode, illustration et image numérique
MOD5445	Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements (6 cr.)
MOD6470	Projet de fin d'études en design (6 cr.)

Note : Les cours MOD5445 Prospective, recherche-crédation et informatisation de la collection complète de vêtements et MOD6470 Projet de fin d'études en design doivent être suivis au cours de la même année.

Les trois cours complémentaires suivants (9 crédits) :

Gestion industrielle

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode

ou

MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode
---------	---

Commercialisation

MOD6630	Commerce international de la mode
---------	-----------------------------------

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

Concentration commercialisation de la mode (7582)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (6 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
MOD3000	Recherche de matières, de thématiques et de tendances

Management (9 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME

Culture et communication (12 crédits) :

HAR3680	Courants artistiques, mode et vêtements
ou	
HAR3705	Image de mode et photographie
MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement
MOD2300	Histoire de la mode
MOD3300	Mode, communication et environnement

Cours de concentration (48 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MOD2630	Approvisionnements
MOD3630	Développement des produits de mode et gestion des ventes
MOD3640	Recherches en marketing de mode
MOD3660	Éthique commerciale et consommateurs
MOD4620	Stage en commercialisation de la mode (9 cr.)
MOD5640	Méthodes et processus de distribution

MOD5650	Publicité et relations publiques
MOD5660	Stratégies de marketing de la mode
MOD6630	Commerce international de la mode
MOD667X	Projet de fin d'études en commercialisation de la mode (6 cr.)
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode)

Les quatre cours complémentaires suivants (12 crédits) :

Design

MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles

Gestion industrielle

MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode

ou

MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode
---------	---

Un cours optionnel non siglé MOD (3 crédits).

Concentration gestion industrielle de la mode (7583)

90 crédits répartis comme suit :

Intégration académique et professionnelle (3 crédits) :

MOD1100	Méthodologie et développement des habiletés professionnelles
---------	--

Management (6 crédits) :

MOD1620	Introduction au marketing et au commerce de la mode
MOD2200	Relations humaines et communications au travail

Culture et communication (6 crédits) :

MOD1300	Psychosociologie de la mode et du vêtement
MOD2300	Histoire de la mode

Cours de concentration (60 crédits) :

FIN3500	Gestion financière
MET1301	Fondements technologiques des systèmes d'information en mode
MET3220	Recherche opérationnelle
MOD2550	Gestion de la production et des opérations dans l'entreprise de mode
MOD3560	Technologie et équipement dans l'industrie manufacturière de mode
MOD3565	Planification et contrôle de la production et des stocks dans l'industrie manufacturière de mode
MOD3570	Étude du travail et aménagement dans l'industrie manufacturière de mode
MOD4520	Gestion des approvisionnements dans l'industrie manufacturière de mode
MOD4530	Logiciels et progiciels propres à l'industrie manufacturière de mode
MOD5511	Stage en gestion industrielle dans l'industrie manufacturière de mode (9 cr.)
MOD5535	Gestion intégrale de la qualité dans l'industrie manufacturière de mode
MOD6500	Stratégie manufacturière en mode
MOD657X	Projet de fin d'études en gestion industrielle de la mode (6 cr.)
ORH1600	Introduction à la gestion des ressources humaines
ORH1620	Administration des lois du travail
SCO1002	Comptabilité et financement de la PME
SCO2002	Comptabilité de management (industrie et commerce de la mode)

Les cinq cours complémentaires suivants (15 crédits) :

MAT2080	Méthodes statistiques
MOD1430	Introduction au design de mode
MOD2400	Fibres et textiles
MOD5640	Méthodes et processus de distribution
MOD6630	Commerce international de la mode

Pour tous les étudiants, avec l'autorisation de la direction du programme, les cours suivants peuvent se substituer à d'autres cours du programme :

Projet d'études internationales et cours facultatifs

MOD380X	Problématique théorique, pratique, technique ou historique en mode
MOD501X	Projet d'études internationales I
MOD502X	Projet d'études internationales II

Un second stage, facultatif, peut être effectué :

MOD4180	Stage II (non crédité) (0 cr.)
---------	--------------------------------

Baccalauréat en histoire de l'art (7240-7250)

www.histoiredelart.uqam.ca
Courriel : prog.histoire.art@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3673

Cheminement régulier (7240)
Concentration muséologie et diffusion de l'art (7250) *
* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

→ Ce programme comporte 90 crédits.

Grade

→ Bachelier ès arts, B.A.

Expliquer l'art, son sens et ses origines

L'histoire de l'art s'intéresse aux arts visuels et à l'architecture de différentes époques sous leurs multiples dimensions.

La première année du programme est consacrée aux cours d'introduction et aux cours à contenu historique. Les deuxième et troisième années offrent à l'étudiant l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes d'analyse et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne, contemporain et actuel, des arts et de l'architecture ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art.

Particularités

- La formation en histoire de l'art privilégie l'art moderne, contemporain et actuel, les arts et l'architecture, ainsi que la muséologie et la diffusion de l'art.
- Les solides bases théoriques de la formation sont appliquées lors d'activités pratiques : visites d'expositions, voyages d'études, ateliers d'écriture et stages.
- Des séminaires en petits groupes d'une vingtaine de personnes permettent d'approfondir des sujets ciblés ou encore de s'initier à la critique d'art et à la préparation d'expositions.
- La concentration en muséologie et diffusion de l'art favorise l'insertion sur le marché du travail.
- Les étudiants des cycles supérieurs offrent un service de monitorat qui permet d'assister les étudiants de premier cycle dans leur apprentissage.
- Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en arts offrant des périodiques, des monographies, des catalogues d'exposition, des livres d'artistes, des ouvrages de référence et de nombreuses ressources électroniques.
- Chaque année, le Département d'histoire de l'art offre, via la Fondation de l'UQAM, des bourses aux étudiants présentant les meilleurs dossiers académiques.
- Le programme comporte des cours optionnels donnés au trimestre d'été sous forme de voyages d'études.

Ouverture à l'international

Les possibilités de faire un trimestre d'études à l'étranger sont nombreuses. Consultez l'adresse etudes.international.uqam.ca.

Stages

L'étudiant peut effectuer un stage en milieu professionnel au cours de sa formation.

Perspectives professionnelles

Les diplômés du baccalauréat sont nombreux à œuvrer dans le domaine de la culture et des arts visuels (musées, galeries, centres d'artistes, domaine de l'édition et des médias, etc.) Les étudiants intéressés par la recherche poursuivent à la maîtrise et au doctorat en histoire de l'art, en muséologie ou dans une discipline apparentée.

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- Programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur
- Diplôme d'études supérieures spécialisées en architecture moderne et patrimoine
- Doctorat en sémiologie
- Maîtrise en histoire de l'art
- Maîtrise en muséologie

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études
Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil
Le programme n'est pas contingenté.

Cheminement régulier
Statistiques d'admission (Hiver 2014)
Demandes : 67

Statistiques d'admission (Automne 2014)
Demandes : 335

Connaissance du français
Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.
(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Formation disciplinaire de base : Arts et architecture

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada (1860-1940)
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1470	L'art contemporain
HAR1475	Les approches théoriques et critiques en histoire de l'art
HAR1480	Champ des arts visuels au Québec et au Canada

Cheminement A

10 cours optionnels en histoire de l'art
1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.
Cours hors discipline : 5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

Cheminement B

6 cours optionnels en histoire de l'art

10 cours choisis dans une ou deux disciplines complémentaires avec l'accord de la direction de programme. De plus, les personnes qui souhaitent compléter une concentration de premier cycle en Études féministes (code F002), Études québécoises (code F007), Science, technologie et société (code F008) ou Études ethniques (code F009) ou autre, doivent en avvertir la direction du programme et se conformer aux modalités d'inscription de la concentration.

Concentration en muséologie et diffusion de l'art

Les 4 cours suivants (12 crédits) :

HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

4 cours optionnels choisis dans le bloc 3 « Muséologie et diffusion de l'art ».

Pour compléter son baccalauréat en histoire de l'art, l'étudiant doit également suivre :

2 cours optionnels en histoire de l'art

1 cours siglé FAM, APL, DAN, DES, LIT, MUS ou EST choisis dans la liste des cours qui sont disponibles pour tous les étudiants.

5 cours optionnels en dehors du champ de spécialisation (15 crédits).

Listes des cours optionnels en histoire de l'art :

Bloc 1 : Méthodologie, approches, théorie et critique

Note : L'étudiant désirant s'inscrire à la maîtrise en histoire de l'art est tenu de suivre au moins un cours de ce bloc.

HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art
HAR4420	Esthétique et philosophies de l'art

Bloc 2 : Corpus et problématiques

HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

Bloc 3 : Muséologie et diffusion de l'art

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5850	Stage en milieu professionnel
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
HAR4730	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4735	Écrits et discours d'artiste
HAR473X	Problématiques en muséologie et diffusion de l'art
HAR4740	Marché de l'art et évaluation des œuvres

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat en musique (7099-7602) Majeure en musique (6377)

www.musique.uqam.ca

Courriel : prog.musique@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3675

Concentration enseignement (7602) *

Concentration pratique artistique (7099) *

* Le nom de la concentration sera mentionné sur le diplôme.

Scolarité

↳ La concentration pratique artistique comporte 90 crédits.

↳ La concentration enseignement comporte 120 crédits.

↳ La majeure en musique comporte 60 crédits.

Grade

↳ Le baccalauréat en musique mène au grade de Bachelier en musique, B.Mus.

Faire vibrer l'auditoire

Le programme offre à l'étudiant une solide formation musicale tout en lui permettant de développer son talent dans l'une des deux concentrations suivantes : Enseignement et Pratique artistique.

La première année est consacrée aux cours obligatoires de tronc commun, qui assurent l'unité de l'apprentissage musical de base (solfège, harmonie, analyse et histoire de la musique). Entre 17 et 20 cours propres à chacune des concentrations occupent les deuxième et troisième années. La concentration enseignement (120 crédits) se prolonge sur une quatrième année. Elle comprend des stages obligatoires.

Le programme offre une formation musicale pour les instruments suivants :

Programmes d'interprétation instruments classiques :

- ↳ Accordéon
- ↳ Bois (basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone)
- ↳ Chant
- ↳ Cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle)
- ↳ Cuivres (cor français, trompette, trombone, tuba)
- ↳ Flûte à bec
- ↳ Guitare
- ↳ Percussions
- ↳ Piano

Programme d'interprétation instruments populaires :

- ↳ Accordéon
- ↳ Basse électrique
- ↳ Batterie
- ↳ Chant
- ↳ Claviers
- ↳ Bois (basson, clarinette, flûte traversière, hautbois, saxophone)
- ↳ Chant
- ↳ Cordes (alto, contrebasse, violon, violoncelle)
- ↳ Cuivres (cor français, trompette, trombone, tuba)
- ↳ Guitare électrique
- ↳ Harmonica
- ↳ Percussions latines
- ↳ Piano

Particularités

- ↳ L'UQAM est la seule université à Montréal dans le réseau français à offrir la concentration Enseignement.
- ↳ Le studio d'enregistrement se classe parmi les meilleurs à Montréal. L'étudiant a accès à des équipements professionnels sophistiqués, à des locaux insonorisés ainsi qu'à une grande variété d'installations : salle anéchoïque, salle de percussions classiques, salle de percussions latines, salle de percussions, studio MIDI, salle Orff, salle de concert, salles de répétition et autres.
- ↳ Les studios de répétition individuels sont accessibles en tout temps.
- ↳ Dans le cadre de la concentration Pratique artistique (classique ou populaire), l'étudiant bénéficie de leçons individuelles et en petits groupes de cinq à six étudiants. La pédagogie y est adaptée en fonction du cours (formation de combo, formation de musique de chambre).
- ↳ En Pratique artistique, les examens terminaux prennent la forme de concerts publics.

- ↳ L'expression corporelle, la posture, la gestuelle, etc. sont des aspects importants de la formation.
- ↳ La direction du programme peut reconnaître les expériences professionnelles pertinentes.
- ↳ Des cours libres et optionnels permettent une ouverture vers d'autres programmes en arts (danse, art dramatique, arts visuels et médiatiques, histoire de l'art), en langues et en communication.
- ↳ Chaque étudiant doit apporter son propre instrument de musique, à l'exception des pianistes. Ces derniers ont accès à des instruments de grande qualité sur place (piano droit ou piano à queue).
- ↳ Les étudiants du programme ont accès à une bibliothèque spécialisée en musique, qui offre, entre autres, des laboratoires de solfège, des collections de périodiques, des monographies, des partitions et des disques, CD et DVD.
- ↳ Le Département de musique est l'hôte de divers colloques, concerts et classes de maître. Ces événements permettent aux étudiants d'enrichir leur formation.
- ↳ Les étudiants du Département de musique ont accès à plusieurs laboratoires informatiques :
 - Le laboratoire de micro-informatique de la Faculté des arts : www.site.uqam.ca/Laboratoires/Arts/Pages/Presentation.aspx
 - Le laboratoire d'informatique musicale du Département de musique qui dispose de 13 iMac chargés de logiciels (Logic Pro, Pro Tools, Finale, etc.), plugiciels, synthétiseurs et échantillonneurs (Kontakt, Reason, Stylus RMX, East West Symphony Orchestra, etc.) et synthétiseurs pour créer et mixer de la musique.

Perspectives professionnelles

Les diplômés en musique peuvent exercer différents métiers : arrangeur, directeur de chorale, directeur musical, enseignant (dans le secteur privé ou public), historien, journaliste, musicien, musicothérapeute. Voici un bref aperçu des possibilités d'emploi :

- ↳ Solistes et interprètes. Il y a autant de possibilités d'emploi que d'organismes, de lieux ou d'événements associés à la diffusion de la musique : orchestres; ensembles; chorales; studios d'enregistrement; églises, lieux publics divers; festivals, spectacles de théâtre, de danse et d'opéra; concerts, émissions de variétés; événements privés.
- ↳ Enseignant (ou musicien éducateur). Les écoles primaires et secondaires offrent des débouchés, tout comme les écoles de musique privées, les camps musicaux et les centres de loisirs socioculturels, entre autres. Les leçons privées à domicile offrent des perspectives illimitées.
- ↳ Direction d'ensembles musicaux. On compte de plus en plus de chorales, d'harmonies et d'ensembles musicaux qui représentent autant de débouchés pour les diplômés intéressés à la direction.
- ↳ Édition de partition, composition et arrangement musical. À Montréal, entre autres, on compte des entreprises spécialisées dans l'édition de partitions qui engagent des musiciens copistes.
- ↳ Communication. Ce secteur regroupe les relationnistes, les rédacteurs de notes de programme, les gérants de salles de concert, les agents d'artistes, les adjoints artistiques, les critiques musicaux, les réalisateurs, les chercheurs et les animateurs de radio. Pour les diplômés de la majeure en musique : carrière ou études supérieures dans les industries connexes de la musique, selon le certificat complété en association : musicothérapie, communication, animation culturelle.
- ↳ Administration. Les organismes et les ensembles musicaux requièrent les services d'administrateurs au fait des particularités du milieu musical. Ce sont, par exemple, la Guilde des musiciens, la SOCAN, le Conseil des arts du Canada, le Conseil québécois de la musique, le Centre de musique canadienne, les Jeunesses musicales du Canada, la Société de musique contemporaine, l'OSM. L'organisation de festivals et de concours est une responsabilité qui peut aussi revenir aux musiciens diplômés.
- ↳ Enregistrement et diffusion de la musique et soutien technique. On fait de plus en plus appel à des musiciens comme consultants acoustiques (chez Québecson, Auditorium, etc.), directeurs techniques du son, producteurs de disques ou d'émissions radiophoniques et télévisuelles.
- ↳ Manipulation et entretien des instruments. Les entreprises manufacturières (comme Yamaha et Casavant) et celles qui réparent les instruments font souvent appel à des musiciens de formation pour manipuler les instruments haut de gamme. Les débouchés sont donc nombreux et variés. En fait, le marché de l'emploi en musique est sans limite pour les musiciens diplômés innovateurs et polyvalents. Les postes permanents s'y font néanmoins rares. Les contrats à la pige sont souvent la principale source de revenus (du moins pour les interprètes).

Études de 2^e et 3^e cycles à l'UQAM

- ↳ Programme court de deuxième cycle en pédagogie musicale
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique de film
- ↳ Diplôme d'études supérieures spécialisées en théâtre de marionnettes contemporain
- ↳ Maîtrise en éducation
- ↳ Maîtrise en enseignement des arts
- ↳ Maîtrise en kinanthropologie, profil avec mémoire
- ↳ Maîtrise en kinanthropologie, profil professionnel, concentration en ergonomie
- ↳ Doctorat en études et pratiques des arts

Au doctorat en études et pratiques des arts de l'UQAM, les projets en musique sont dirigés par des professeurs du Département de musique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

La concentration Enseignement (7602) doit être suivie à temps complet sauf pour les étudiants détenant déjà un baccalauréat en musique.

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants ne peuvent être admis à temps partiel. Moins de quatre cours par trimestre entraîneraient leur exclusion.

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'études (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

Capacité d'accueil

La concentration Enseignement (7602) est contingentée.

Automne : 50

La concentration Pratique artistique (7099) et la majeure en musique (6377) ne sont pas contingentées. Cependant, l'admission est fonction du niveau de connaissances théoriques et pratiques suffisantes de la musique, notamment en ce qui concerne la maîtrise de l'instrument. Ce niveau est évalué par l'audition instrumentale ou vocale du candidat aux tests d'admission.

Concentration pratique artistique

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 96

Concentration enseignement

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 90

Refus : 38

Offres d'admission : 51 (57 %)

Majeure en musique

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 53

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise. (Voir les règlements pédagogiques particuliers (extrait))

Connaissance de l'anglais

Certaines références utilisées dans les cours ne sont disponibles qu'en anglais. L'étudiant a la responsabilité d'acquérir la capacité de lecture de textes anglais.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

DEC en musique

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en musique ou l'équivalent (1).

(1) Un diplôme équivalent au DEC est un baccalauréat préuniversitaire obtenu au Québec. (voir remarque ci-après)

DEC dans une autre discipline

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) dans une autre discipline et posséder des compétences musicales adéquates. (voir remarque ci-après)

Les étudiants provenant d'un DEC professionnel dans le programme Techniques professionnelles de musique et chanson (551.A0) pourraient se voir reconnaître jusqu'à neuf crédits de cours en équivalence.

ou

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées, une expérience pertinente attestée, et avoir fait de la musique ou avoir exercé des fonctions dans des domaines reliés à la musique (enseignement, animation culturelle, réalisation de disques ou d'émissions musicales à la radio ou à la télévision, etc.).

(voir remarque ci-après)

ou

Base études universitaires

Être titulaire d'un baccalauréat en musique ou l'équivalent.

Pour les candidats détenteurs d'un baccalauréat en musique, certains cours disciplinaires (musique) seront crédités dans la concentration Enseignement.

Tous les candidats de cette catégorie qui font une demande à la concentration Enseignement (7602) sont exemptés de tous les tests disciplinaires, c'est-à-dire des tests théoriques et de l'audition instrumentale. Cependant, ils doivent obligatoirement se présenter à l'entrevue de sélection qui les concerne. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats à l'entrevue seraient jugés insatisfaisants.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (2) de scolarité ou l'équivalent.

(2) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

(Sauf études universitaires) : Tous les candidats doivent obligatoirement présenter aux tests d'admission qui, dans leur cas, sont éliminatoires. Le niveau des connaissances musicales, pour cette catégorie de candidats, est l'équivalent du collège II (concentration musique). Ce niveau sera vérifié à l'aide des différents tests d'admission. Les candidats admissibles qui obtiennent un résultat global inférieur à 60 % devront obligatoirement suivre le ou les cours d'appoint identifié(s) par la direction du programme. L'admission sera alors conditionnelle à la réussite de ces cours. La direction du programme de musique se réserve en outre le droit de refuser certains candidats dont les résultats aux tests d'admission seraient jugés insatisfaisants.

Sélection

L'ensemble des tests disciplinaires en musique comprend les tests théoriques (50 %) et l'audition instrumentale (50 %). Le résultat total de ces différents tests disciplinaires est compilé sur 100 points. Le seuil de réussite global des tests disciplinaires est de 60 %. Une note inférieure à ce seuil de réussite entraîne, selon le cas, soit l'obligation de suivre un ou deux cours d'appoint pertinents, soit le refus d'admission, soit le refus d'accès aux entrevues de sélection pour les candidats de la concentration Enseignement (7602).

Seuls les détenteurs d'un diplôme de Baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, et à certaines conditions seulement, être exemptés en partie ou en totalité de ces tests. Pour les candidats de la concentration contingentée Enseignement (7602), ces tests disciplinaires sont de l'ordre de la présélection; leur réussite donne accès à la seconde étape des tests d'entrée, c'est-à-dire aux entrevues de sélection.

Méthode d'évaluation de dossier

Tests théoriques : 50 %

Les tests théoriques portent sur les points suivants :

A) Tests relatifs à la formation auditive : 25 %

- a) Test oral : solfège et lecture rythmique
- b) Test écrit : dictée musicale et théorie des accords

B) Test relatif à l'écriture musicale : 25 %

Test écrit : réalisation d'une harmonisation et analyse harmonique

Chaque groupe de tests est noté sur 100 points. La note de passage pour chaque groupe de tests est de 60 %. Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à la formation auditive entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0210 Cours d'appoint en techniques de formation auditive (hors programme) (trois crédits). Une note inférieure au seuil prescrit dans les tests relatifs à l'écriture musicale entraîne l'obligation de suivre le cours d'appoint MUS0205 Cours d'appoint en techniques d'harmonie (hors programme) (trois crédits) ou le cours d'appoint MUS0215 Cours d'appoint en musique populaire (hors programme) (trois crédits).

Audition instrumentale : 50 %

L'audition instrumentale se fait devant un ou plusieurs spécialistes de l'instrument concerné.

Pour toutes les concentrations, sauf Pratique artistique (populaire), veuillez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes.

En Pratique artistique (7099) (populaire), veuillez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation.

Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie).

- Instruments mélodiques : inutile d'emmener un accompagnateur.
- Chant : un accompagnateur sera sur place.

Les résultats de l'audition instrumentale sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 % pour toutes les concentrations, sauf en Interprétation et en Interprétation musique populaire pour lesquelles un seuil de 75 % est exigé. Une note inférieure au seuil prescrit entraîne ou bien la nécessité de suivre le cours d'appoint MUS100X Instrument principal, ou bien le refus d'admission dans la concentration Pratique artistique.

Entrevues de sélection : 100 %

Pour les candidats de la concentration Enseignement (7602), ces entrevues constituent une seconde étape de sélection. Ces entrevues sont obligatoires pour toutes les bases d'admission. Elles ne sont accessibles qu'aux candidats qui ont réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité. Les résultats sont notés sur 100 points. Le seuil de réussite est de 60 %.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

Exigences particulières d'admission

Les tests d'admission se font en une ou deux étapes, selon la concentration visée :

- ↳ **pour toutes les concentrations** : les tests théoriques (dictée, harmonie et analyse harmonique) et l'audition.
- ↳ **pour la concentration Enseignement** : les entrevues de sélection pour les candidats ayant réussi les tests disciplinaires ou qui en ont été exemptés en totalité.

Ces tests sont relatifs aux connaissances et compétences musicales et instrumentales des candidats.

Seuls les détenteurs d'un diplôme de baccalauréat en musique ou l'équivalent pourront, dans la concentration Enseignement, être exemptés de ces tests (consultez les politiques d'admission détaillées pour connaître les conditions particulières relatives à chaque base d'admission).

Vous trouverez des indications utiles pour votre préparation aux auditions instrumentales à l'adresse suivante : www.musique.uqam.ca.

Pour toutes les concentrations, vous devez préparer deux ou trois pièces contrastantes de votre choix, le tout d'une durée maximale de quinze minutes. Si vous êtes spécialisé en musique populaire, vous devez présenter en audition instrumentale un répertoire populaire ou jazz incluant la lecture d'accords chiffrés et une improvisation. En chant populaire, vous devez présenter deux pièces de styles et tempos contrastants, en deux langues différentes, mettant bien en valeur les compétences techniques et artistiques, une improvisation : sur les modes pentatoniques majeurs et mineurs et un test de lecture à vue (avec paroles). Un accompagnateur sera sur place. Vous devez vous faire accompagner pour au moins une de ces pièces et fournir des partitions claires (en deux copies) pour les deux pièces, dans la bonne tonalité et avec accords chiffrés. Le jour des tests, vous êtes prié d'apporter vos partitions et votre instrument (sauf dans le cas des gros instruments, des percussions et de la batterie). Pour les instruments mélodiques, il est inutile d'emmener un accompagnateur.

Inscription aux tests d'admission :

IMPORTANT : les candidats à l'admission doivent remplir le formulaire d'inscription aux tests d'admission avant le 1^{er} mars à l'adresse suivante : <https://adobeformscentral.com/?f=KowDLQ%2AholG1tbFOdNwkg>

Dates des tests d'admission :

Les auditions et tests théoriques (dictée, harmonie et analyse harmonique) auront lieu les samedi 14 et dimanche 15 mars 2015.

Les entrevues de sélection pour le programme en enseignement auront lieu le dimanche 29 mars 2015.

Attention : Aucune reprise de ces tests ou entrevues ne sera possible. L'omission de se présenter entraînera automatiquement un refus de la demande d'admission.

Les tests d'admission se dérouleront entre 10 h et 17 h selon l'horaire suivant :

- 10 h à 12 h : tests écrits (dictée, harmonie et analyse harmonique);
- 12 h 30 à 15 h 30 : lecture à vue en solfège (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place);
- 12 h 30 à 16 h 30 : audition instrumentale (par ordre d'inscription sur les listes qui seront constituées sur place).

Les entrevues de sélection pour le programme en enseignement ont lieu le dimanche 29 mars 2015. Seuls les candidats présélectionnés seront convoqués par courriel au cours de la semaine qui précède. Prévoir une disponibilité complète entre 9 h et 18 h.

L'entrevue est une mise en situation de groupe qui permet aux observateurs qualifiés d'évaluer le degré de pertinence de l'aspiration des candidats à entreprendre des études en enseignement. Par la même occasion, on évalue leurs aptitudes communicatives, leur disposition au raisonnement pédagogique et la cohérence de leur personnalité globale en fonction des attentes du milieu scolaire.

Lieu des tests d'admission :

Université du Québec à Montréal / Pavillon de Musique
1440, rue Saint-Denis (métro Berri-UQAM)
Local F-3080, 3^e étage (face aux ascenseurs)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Tronc commun pour toutes les concentrations :

Les 4 cours suivants (9 crédits) :

MUS160X Pratique collective 1- Grand ensemble (1 cr.)
MUS260X Pratique collective 2- Grand ensemble (2 cr.)
MUS3910 Musique, idées et sociétés 1
MUS4910 Musique, idées et sociétés 2

et

Instrument classique

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS170X Instrument classique 1
MUS270X Instrument classique 2
MUS370X Instrument classique 3
MUS1710 Principes du langage musical classique 1
MUS2720 Principes du langage musical classique 2
MUS1715 Perceptions auditives m. classique 1
MUS2715 Perceptions auditives m. classique 2
MUS3710 Analyse classique 1
MUS5710 Analyse classique 2

ou bien

Instrument populaire

Les 9 cours suivants (27 crédits) :

MUS180X Instrument populaire 1
MUS280X Instrument populaire 2
MUS380X Instrument populaire 3
MUS1810 Principes du langage musical populaire 1
MUS2810 Principes du langage musical populaire 2
MUS1815 Perceptions auditives m. populaire 1
MUS2815 Perceptions auditives m. populaire 2
MUS3810 Analyse populaire 1
MUS5810 Analyse populaire 2

Concentration pratique artistique (7099)

Les 4 cours suivants (15 crédits) :

MUS1920 Construction identitaire
MUS360X Pratique collective 3
MUS460X Pratique collective 4
MUS605X Projet de fin d'études (6 cr.)

Les 3 cours (9 crédits) d'un seul des deux blocs suivants :

Classique

MUS470X Instrument classique 4
MUS570X Instrument classique 5
MUS670X Instrument classique 6

ou bien

Populaire

MUS480X Instrument populaire 4
MUS580X Instrument populaire 5
MUS680X Instrument populaire 6

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815 Histoire du jazz
MUS6815 Musiques du monde

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810 Musique et contre culture
MUS6815 Musiques du monde
MUS6820 Histoire de la chanson francophone

L'étudiant poursuit son cheminement dans l'un des deux profils suivants : Profil Régulier ou Profil Excellence (Honor).

Profil Régulier :

Deux cours au choix (6 crédits) parmi la liste suivante (A) :

MUS660X Pratique collective 5
MUS665X Activité de synthèse
MUS675X Instrument complémentaire classique
MUS685X Instrument complémentaire populaire
MUS6710 Contrepoint
MUS6715 Héritage et contemporanéité

MUS6720 Tonalité élargie
MUS6725 Principes de composition
MUS6730 Musique, temps et rythme
MUS6810 Musique et contre culture
MUS6815 Musiques du monde
MUS6820 Histoire de la chanson francophone
MUS6825 Atelier de composition de chansons

Cours d'ouverture : 6 cours (18 crédits) hors du Département de musique, ou bien

Profil Excellence (Honor) :

L'étudiant doit avoir complété au moins 75 crédits de ce baccalauréat, en conservant une moyenne égale ou supérieure à 3,5 et avoir l'autorisation de la direction du programme et du sous-comité à l'admission et à l'évaluation (SCAE).

Un cours (3 crédits) de 2^e cycle avec l'accord du SCAE

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste A

Six cours d'ouverture (18 crédits) hors du Département de musique

Majeure en musique (6377)

Les 2 cours suivants (6 crédits) :

MUS360X Pratique collective 3
MUS460X Pratique collective 4

Le cours suivant (3 crédits) :

Classique

MUS470X Instrument classique 4

Populaire

MUS480X Instrument populaire 4

Un cours au choix (3 crédits) parmi les suivants :

MUS5815 Histoire du jazz
MUS6815 Musiques du monde

Un cours au choix (3 crédits) parmi la liste suivante :

MUS6810 Musique et contre culture
MUS6815 Musiques du monde
MUS6820 Histoire de la chanson francophone

Trois cours au choix (9 crédits) parmi la liste suivante (B) :

MUS1920 Construction identitaire
MUS3800 Musique et comportement humain
MUS2300 Musique comme outil thérapeutique
MUS4550 Initiation à l'improvisation en musicothérapie
MUS4560 Techniques de base d'accompagnement en musicothérapie
MUS665X Activité de synthèse
MUS6820 Histoire de la chanson francophone
MUS6810 Musique et contre culture
MUS6710 Contrepoint
MUS6725 Principes de composition
MUS6730 Musique, temps et rythme
MUS6815 Musiques du monde
MUS6825 Atelier de composition de chansons

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

Concentration enseignement (7602)

Les deux cours suivants (6 crédits) :

MUS5815 Histoire du jazz
MUS6815 Musiques du monde

Deux cours répartis selon l'instrument principal (6 crédits) :

MUS1511 Initiation aux bois
MUS1512 Initiation aux cuivres
MUS1514 Initiation aux percussions

Bloc des didactiques musicales et de la formation psychopédagogique : les 14 cours suivants (42 crédits)

MUS4701 Fondements de la pédagogie musicale
MUS4805 Didactique de la musique : préscolaire et 1^{er} cycle du primaire
MUS4806 Didactique de la musique : 2^e cycle du primaire
MUS1701 Didactique de la musique au secondaire
MUS4900 Diagnostic et gestion des apprentissages en arts
MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent
MUS6332 Informatique de la musique à l'école
MUS3800 Musique et comportement humain
ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
PSY2634 Psychologie du développement : période de latence et adolescence
ASC2047 Éducation et pluriethnicité au Québec
ou
ASC6003 Problématiques interculturelles à l'école québécoise
FAM4004 Atelier de création interdisciplinaire en musique

plus un cours parmi les suivants :

- FAM4002 Atelier de création interdisciplinaire en arts visuels et médiatiques
 FAM4003 Atelier de création interdisciplinaire en art dramatique
 FAM4005 Atelier de création interdisciplinaire en danse

Bloc Formation pratique : les quatre cours suivants (24 crédits)

- MUM1003 Stage d'exploration
 MUM2023 Stage d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire (4 cr.)
 MUM3023 Stage d'enseignement de la musique au secondaire (4 cr.)
 MUM4003 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au préscolaire-primaire (13 cr.)

ou

- MUM4013 Stage d'intégration professionnelle : enseignement de la musique au secondaire (13 cr.)

Deux cours au choix (6 crédits), soit un cours dans chacun des blocs suivants :

Bloc Musique (Liste C)

- MUS5802 Musique et neurosciences
 MUS470X Instrument classique 4
 MUS480X Instrument populaire 4
 MUS665X Activité de synthèse
 MUS675X Instrument complémentaire classique
 MUS685X Instrument complémentaire populaire

Bloc Enseignement (Liste D)

- MUS4801 Pédagogie musicale active selon Dalcroze
 MUS4804 Pédagogie musicale active selon Orff
 MUS4807 Didactique de la musique : 3^e cycle du primaire
 MUS5731 Didactique de la littérature musicale
 MUS665X Activité de synthèse

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Pour les deux concentrations :

L'étudiant est tenu de respecter le cheminement établi par la direction du programme en fonction de son régime d'étude (temps complet ou temps partiel). Toute modification doit être approuvée par la direction du programme.

Selon les résultats obtenus au test de classement (lors de l'admission au programme) et sur indication de la direction du programme, un ou plusieurs cours d'appoint doivent obligatoirement être suivis par certains étudiants.

À son entrée au programme, l'étudiant s'engage dans une seule des deux voies de formation, voie Classique ou Populaire, en concordance avec la nature de sa pratique instrumentale. Dans certains cas, l'étudiant peut bénéficier d'une souplesse des structures de cheminement et migrer vers l'autre voie de formation. L'étudiant a par ailleurs la possibilité de s'initier aux vues de la perspective complémentaire dans le contexte de ses cours optionnels.

Pour la concentration Enseignement uniquement :

À moins qu'ils ne soient déjà détenteurs d'un baccalauréat en musique, les étudiants de la concentration Enseignement doivent s'inscrire à au moins 12 crédits par trimestre, dont au moins 6 crédits de la concentration Enseignement. Le non respect de cette exigence entraînerait leur exclusion.

Les étudiants qui suivent les cours des concentrations Enseignement et dont l'instrument principal est un cuivre doivent obligatoirement suivre le cours MUS1511 Initiation aux bois; ceux dont l'instrument principal est un bois doivent suivre le cours MUS1512 Initiation aux cuivres.

Politique sur la langue française - Exigences linguistiques en français pour les étudiants des programmes menant au brevet d'enseignement

Conformément à la Politique no 21 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune étudiante, aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MELS quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : www.education.uqam.ca/cpfe/exigences-linguistiques.html.

Autorisation d'enseigner

Sur recommandation de l'Université, un brevet d'enseignement sera émis aux étudiants qui, au terme de la réussite de ce programme (concentration Enseignement) désirent enseigner la musique au préscolaire/primaire et au secondaire, auront satisfait aux exigences du Ministère à cet égard.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande de Permis d'enseigner au Québec une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements sur le Permis d'enseigner au Québec, le lecteur est prié de consulter le site Web suivant : www.mels.gouv.qc.ca/dftps, sous l'onglet « Autorisation d'enseigner ».

Par ailleurs, en vertu des règles établies par le Ministère, un candidat déjà détenteur d'une première qualification légale d'enseignement (permis ou brevet d'enseignement), même s'il termine un autre programme de formation à l'enseignement, n'obtiendra pas de deuxième permis ou brevet d'enseignement dans une seconde discipline puisque la première qualification lui confère un droit de pratique.

Majeure en études théâtrales (6304)

www.theatre.uqam.ca
 Téléphone : 514 987-4059

Scolarité

↳ Ce programme comporte 60 crédits.

Grade par cumul

↳ La majeure en études théâtrales, cumulée à une mineure ou à un certificat, mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Ce programme a pour objectif l'acquisition de connaissances fondamentales, à la fois pratiques et théoriques, en vue d'une formation disciplinaire en art dramatique. Il vise à la fois l'acquisition des outils théoriques et conceptuels pour l'analyse du phénomène théâtral et permet, sur le plan pratique, l'exploration des moyens d'expression propres au langage dramatique.

Ce programme permet d'acquérir des connaissances théoriques dans tous les domaines de la discipline (histoire, approches théoriques, analyse du texte et de la représentation, esthétique), en plus de donner la possibilité d'arrimer ces enseignements à différents aspects de la pratique théâtrale (jeu, mise en scène, écriture, techniques scéniques). Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, esprit d'initiative, autonomie professionnelle, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté.

Automne : 10

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes :	14	
Refus :	4	
Offres d'admission :	10	(71 %)

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le Test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

Projet-pilote : Les candidats provenant d'un cégep offrant un programme arts et lettres option théâtre et ayant une cote de rendement (cote R) de 27 et plus, pourront bénéficier d'une admission automatique à la majeure en études théâtrales, sans subir les tests de sélection. Les candidats intéressés par ce projet doivent respecter la date limite pour déposer leur demande et fournir tous les documents requis.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Remarque pour toutes les bases d'admission

Tous les candidats doivent obligatoirement se présenter à l'audition aux dates prévues.

Sélection (pour toutes les bases d'admission) : 100 %

- Entrevue (33 1/3 %)
- Questionnaire (33 1/3 %)
- Analyse de texte (33 1/3 %)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Tous les cours proviennent du baccalauréat en art dramatique. Le programme comprend les quatre cours du tronc commun (section A); tous les cours obligatoires de la concentration Études théâtrales (section B); 6 cours choisis parmi un ensemble plus large et regroupés par champs disciplinaires : Écriture et dramaturgie, Interdisciplinarité, Création et production théâtrales (section C).

A. Quatre cours obligatoires (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Dix cours d'études théâtrales obligatoires (30 crédits)

EST1055	La mise en scène
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1191	Esthétique théâtrale
EST1197	Théâtre et société
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique)
EST161X	Corpus II (Esthétiques scéniques)

C. Six cours parmi les suivants (18 crédits)

Écriture et dramaturgie

EST162X	Corpus III (Dramaturgies)
EST2010	Écriture dramatique I
EST2011	Écriture dramatique II
EST2090	Montage dramatique
EST2403	Le conseiller en dramaturgie
EST5040	Création dramatique

Interdisciplinarité

EST100X	Atelier I
EST160X	Corpus I (Interdisciplinarité)
EST230X	Laboratoire de pratique théâtrale I, II
FAM300X	Problématiques actuelles en art
FAM5100	Atelier de formation interdisciplinaire en art (6 cr.)

Création et production théâtrales

EST2313	Textes et pratiques de jeu
EST2402	Mise en scène et direction d'acteurs
EST3000	Initiation à la marionnette
EST3293	Direction technique et direction de production
EST3300	Techniques scéniques
EST420X	Exercice public
EST6100	Stage en milieu professionnel I

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Majeure en histoire de l'art (6564)

www.histoiredelart.uqam.ca

Courriel : prog.histoire.art@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3673

Scolarité

↳ Ce programme comporte 60 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce programme conduit à un diplôme de majeure en histoire de l'art. Cumulé à une mineure ou à un certificat, il mène au grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Ce programme vise à fournir à l'étudiant une base historique, théorique et méthodologique qui le rendra apte à développer un discours analytique et critique pour saisir les multiples dimensions proposées par les arts visuels et l'architecture de différentes époques. Il fournit à l'étudiant des éléments complémentaires d'ordre pratique qui le prépareront à agir au sein d'un milieu culturel donné. L'étudiant découvrira les méthodologies et les approches théoriques susceptibles de soutenir l'élaboration interdisciplinaire d'un discours sur l'art. Le programme s'articule autour d'un tronc commun assurant une formation disciplinaire de base. Les cours offrent l'occasion de se familiariser avec les principales méthodes et théories de la discipline et visent leur application principalement dans les champs de l'art moderne, contemporain et actuel, des arts et de l'architecture au Québec et au Canada ainsi que dans le secteur de la muséologie et de la diffusion de l'art. Cette majeure assure l'acquisition de compétences nécessaires à la recherche, à la mise en valeur et à la diffusion des œuvres d'art et de l'architecture. Elle conduit aux professions reliées à l'histoire de l'art (animation, critique, guide, chercheuse, enseignant au collégial, etc.).

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 10

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 31

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture

3. Muséologie et diffusion de l'art

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5850	Stage en milieu professionnel
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
HAR4730	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4735	Écrits et discours d'artiste
HAR473X	Problématiques en muséologie et diffusion de l'art
HAR4740	Marché de l'art et évaluation des œuvres

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Formation disciplinaire de base : Arts et architecture

Les quatorze cours obligatoires suivants (42 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e - XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada (1860-1940)
HAR1475	Les approches théoriques et critiques en histoire de l'art
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1470	L'art contemporain
HAR1480	Champ des arts visuels au Québec et au Canada

Six cours optionnels parmi les 3 blocs suivants (18 crédits) :

1. Méthodologie, approches, théorie et critique

HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art
HAR4420	Esthétique et philosophies de l'art

2. Corpus et problématiques

HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité

Mineure en études théâtrales (8304)

www.theatre.uqam.ca
Téléphone : 514 987-4059

Scolarité

↳ Ce programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ La mineure en études théâtrales, dans le cadre d'un cumul de programmes, peut mener au grade de Bachelier ès arts, B.A. La mineure sera classée dans la liste B.

Présentation du programme

Ce programme a pour objectif d'offrir aux étudiants une introduction aux études théâtrales. Il comporte des éléments touchant à tous les aspects de cette discipline : histoire, approches théoriques, outils d'analyse (texte et représentation), esthétique. Ses enseignements ont pour but une meilleure compréhension du phénomène théâtral dans toutes ses facettes : dramaturgie, représentation, jeu de l'acteur, espace dramatique et scénique, etc. Ce programme, conçu en parallèle d'un projet de majeure en études théâtrales, propose l'équivalent d'une première année présentant, en outre, la possibilité d'arrimer les apprentissages à une bonne connaissance des réalités de la production et de la création contemporaine. Il constitue ainsi une première étape vers une formation fondamentale dans la discipline et partage, dans cet esprit, plusieurs objectifs mis de l'avant dans des programmes similaires en arts et en sciences humaines : esprit critique, compétences de recherche, compétences rédactionnelles, connaissances théoriques, méthodologiques et historiques, etc.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études

Ce programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 19

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 57

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir fait du théâtre (jeu, mise en scène, réalisation technique); et/ou avoir enseigné la littérature dramatique ou des formes d'art dramatique (mime, marionnette, expression corporelle, improvisation, etc.)

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Pour toutes les bases d'admission

Note : Les candidats intéressés à poursuivre leurs études au baccalauréat en art dramatique, concentration études théâtrales, devront déposer une demande d'admission et se conformer aux conditions d'admission de ce programme. Les cours suivis dans le cadre de la mineure pourront leur être crédités.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

L'étudiant doit s'inscrire aux cours selon le cheminement proposé.

Ce programme compte 10 cours théoriques provenant de la concentration Études théâtrales du baccalauréat en art dramatique pour un total de 30 crédits.

Le programme se compose des quatre cours du tronc commun du baccalauréat en Art dramatique (section A); de cours généraux (section B); et de cours spécifiques en Études théâtrales (section C).

A. Les quatre cours suivants (12 crédits)

FAM1100	Formes et fonctions du spectacle vivant I
FAM1110	Formes et fonctions du spectacle vivant II (du XVIII ^e siècle au XXI ^e siècle)
EST1102	Dramaturgie
EST1305	Pratiques théâtrales au Québec

B. Trois cours parmi les suivants (9 crédits)

EST1055	La mise en scène
EST1075	Organisation et gestion d'un groupe de production théâtrale
EST1191	Esthétique théâtrale
EST1197	Théâtre et société
EST1355	Espace scénique
EST1400	Théâtre actuel

C. Les trois cours suivants (9 crédits)

EST1100	Séminaire d'analyse I (L'événement spectaculaire)
EST1200	Séminaire d'analyse II (Le texte dramatique)
EST1401	Séminaire d'analyse III (La critique dramatique)

ou tout autre cours en accord avec la direction du programme.

Mineure en histoire de l'art (8564)

www.histoiredelart.uqam.ca

Courriel : prog.histoire.art@uqam.ca

Téléphone : 514 987-3673

Scolarité

↳ Le programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Cette mineure peut être cumulée à un programme de majeure pour l'obtention d'un grade de bachelier.

Présentation du programme

Le programme de mineure en histoire de l'art vise à fournir aux étudiants une formation complémentaire en histoire de l'art et cherche à atteindre les objectifs suivants :

- ↳ développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques;
- ↳ favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architecture anciennes, modernes et contemporaines;
- ↳ se familiariser avec les principales méthodologies à travers des approches interdisciplinaires;
- ↳ acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 10

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 45

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base expérience

Aucune admission n'est possible sur cette base.

ou

Base études universitaires

Avoir complété 30 crédits d'un programme de baccalauréat ou l'équivalent ou de majeure disciplinaire.

ou

Base études hors Québec

Aucune admission n'est possible sur cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les trois cours obligatoires suivants (9 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1475	Les approches théoriques et critiques en histoire de l'art

Sept cours choisis parmi les suivants (21 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e -XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada (1860-1940)
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1470	L'art contemporain
HAR1480	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art
HAR4420	Esthétique et philosophies de l'art
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
HAR4730	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4735	Écrits et discours d'artiste
HAR4740	Marché de l'art et évaluation des œuvres
HAR473X	Problématiques en muséologie et diffusion de l'art

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Certificat en arts plastiques (4204)

www.arts.uqam.ca
 Courriel : prog.artsvisuelsetmediatiques@uqam.ca
 Téléphone : 514 987-3665

Scolarité

↳ Ce programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Le certificat en arts plastiques a pour but d'introduire à la création en arts plastiques par des activités pratiques et théoriques. Cette double approche vise une découverte de l'activité de création et une réflexion sur cette activité. Le programme poursuit un objectif de développement culturel. Il favorise une démarche intuitive à partir d'expérimentations progressives liant les sensations, l'imagination et la sensibilité.

L'interrelation des expériences proposées en dessin, couleur et sculpture fait du certificat une expérience globale de création plastique, où les cours d'atelier sont complétés par une réflexion théorique situant la fonction de l'art dans le processus de personnalisation.

Ce certificat s'adresse aux personnes sans formation artistique antérieure. Les maîtres du primaire en exercice, désirant une initiation aux arts plastiques, pourront également suivre ce certificat en incluant dans leur programme quelques cours se rapportant directement à leur intervention professionnelle.

POLITIQUE D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Capacité d'accueil
 Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)
 Demandes : 106

Statistiques d'admission (Automne 2014)
 Demandes : 296

Conditions, méthodes et critères de sélection**Base DEC**

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou**Base expérience**

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et manifester un intérêt démontré pour l'initiation aux arts plastiques.

ou**Base études universitaires**

Avoir réussi cinq cours de niveau universitaire, soit quinze crédits, au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou**Base études hors Québec**

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les huit cours suivants (24 crédits) :

Première démarche

APL1401	Exploration en dessin A
APL1501	Exploration en couleur A
APL1601	Exploration en sculpture A
APL1801	L'art dans la vie A

Note : Les quatre cours de la première démarche doivent être réussis avant l'inscription aux cours de la deuxième démarche.

Deuxième démarche

APL1402	Exploration en dessin B
APL1502	Exploration en couleur B
APL1602	Exploration en sculpture B
APL1802	L'art dans la vie B

ou

APL1901	L'artiste : ses techniques et ses matériaux
---------	---

L'une des deux séries suivantes (deux cours) (6 crédits) :

Note : L'étudiant doit avoir réussi quatre cours (douze crédits) avant de suivre les cours APL1230, APL1701 et APL1702.

Série didactique

APL1230	Développement de l'expression plastique et modes de représentation
APL1240	Didactique de l'expression plastique au primaire

Série atelier

APL1701	Atelier de procédés mixtes A
APL1702	Atelier de procédés mixtes B

ou tout autre cours choisi en accord avec la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Ce programme ne constitue pas une voie d'accès aux autres programmes de premier cycle en arts visuels et médiatiques. Par conséquent, les candidats plus qualifiés seront dirigés vers les autres programmes d'arts visuels et médiatiques.

Les étudiants qui sont des enseignants en exercice ont intérêt à s'inscrire aux deux cours de la série didactique, s'ils ne les ont pas déjà suivis antérieurement.

Les cours suivis dans ce programme ne sont pas crédités au baccalauréat en arts visuels et médiatiques.

Certificat en composition et rédaction françaises (4717)

Téléphone : 514 987-3652

Scolarité

→ Ce programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

→ Ce certificat peut conduire, dans le cadre d'un cumul de certificats, à l'obtention du grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Ce programme d'études s'adresse aux étudiants qui cherchent à développer et à parfaire leur maîtrise de l'écriture, et aux personnes qui, à des titres divers, sont confrontées à la langue écrite comme moyen de communication (cadres, fonctionnaires, secrétaires, journalistes, rédacteurs, etc.) ou comme objet même de leur profession (correcteurs d'épreuves, lecteurs, éditeurs, etc.)

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 67

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 108

Connaissance du français

Les candidats doivent posséder une connaissance suffisante du français écrit et parlé.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les neuf cours obligatoires suivants (27 crédits) :

LIT1006	Écriture et norme grammaticale I
LIT1017	Communication écrite : écriture narrative et descriptive
LIT1326	Stylistique du français
LIT1336	La grammaire des écrivains
LIT2006	Écriture et norme grammaticale II
LIT2017	Communication écrite : texte et argumentation
LIT2018	Révision et édition de textes
LIT2252	Pratiques rédactionnelles
LIT2262	Écriture et jeux de langage

Un cours choisi parmi les suivants (3 crédits) :

LIT1071	Initiation pratique au travail de recherche
LIT1215	Univers matériel du livre

ou, avec l'accord de la direction de programme, l'un des six cours suivants :

EDM2650	Initiation à l'écriture journalistique
LIN2011	Histoire de la grammaire française
LIN2150	Histoire sociopolitique du français
LIN2613	Histoire de l'orthographe du français
LIT1555	Littérature et langage
LIT6265	Histoire et esthétique de l'essai

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

En raison de l'offre de cours, les étudiants admis au trimestre d'hiver ne pourront compléter leur programme en deux trimestres.

Certificat en création littéraire (4289)

www.litterature.uqam.ca
 Courriel : prog.certif.etudeslitteraires@uqam.ca
 Téléphone : 514 987-3652

Scolarité

↳ Le programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de Bachelier ès arts, B.A. Ce certificat permet aussi d'accéder au baccalauréat en études littéraires (7872).

Présentation du programme

Ce programme a pour but d'amener les étudiants à :

- ↳ se sensibiliser à la spécificité de l'écriture littéraire (poésie, genres narratifs, essais) au moyen d'une formation à la fois pratique, analytique et théorique;
- ↳ explorer au sein des processus créateurs les notions de forme, de matériau et de composition;
- ↳ examiner les dimensions sociales et institutionnelles de l'écriture, de même que ses enjeux esthétiques et critiques;
- ↳ développer une démarche particulière de création dans un contexte réunissant des ateliers pratiques, des cours théoriques et un encadrement individualisé;
- ↳ élaborer et produire en fin de programme, sous une supervision individuelle, une œuvre d'une cinquantaine de pages.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission à temps complet au trimestre d'automne seulement.

Admission à temps partiel aux trimestres d'automne et d'hiver.

Admission des candidats hors Québec au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Les étudiants admis dans le programme à l'hiver ne peuvent terminer le certificat en deux trimestres.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)

Demandes : 99

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 296

Connaissance du français

Tous les candidats doivent posséder une maîtrise du français attestée par l'une ou l'autre des épreuves suivantes : l'Épreuve uniforme de français exigée pour l'obtention du DEC, le test de français écrit du ministère de l'Éducation ou le test de français écrit de l'UQAM. Sont exemptées de ce test les personnes détenant un grade d'une université francophone et celles ayant réussi le test de français d'une autre université québécoise.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les cinq cours suivants (18 crédits) :

L'étudiant à temps complet doit suivre le cours LIT1265 Aspects et problèmes de la création littéraire et le cours LIT1535 Écrire au Québec à son trimestre d'entrée au programme. L'étudiant à temps partiel doit suivre le cours LIT1265 Aspects et problèmes de la création littéraire ou le cours LIT1535 Écrire au Québec au cours de sa première année.

HAR1090	Pratiques créatrices et interdisciplinarité
LIT1265	Aspects et problèmes de la création littéraire
LIT1535	Écrire au Québec
LIT2250	Atelier d'écriture I
LIT3980	Élaboration de projet- production (6 cr.)

Note : Le cours LIT3980 Élaboration de projet- production s'étend sur deux trimestres.

Deux ateliers parmi les suivants (6 crédits) :

EDM3805	Atelier d'écriture médiatique
EDM3810	Techniques d'écriture télévisuelle
EST2010	Écriture dramatique I
LIT3250	Atelier d'écriture II
LIT460X	Atelier à contenu variable

Deux cours complémentaires parmi les suivants (6 crédits) :

LIT1336	La grammaire des écrivains
LIT2018	Révision et édition de textes
LIT2760	Romantisme
LIT2810	Les avant-gardes
LIT2830	Enjeux de la littérature contemporaine
LIT2890	Littératures de la francophonie
LIT3725	Formes de la poésie québécoise contemporaine
LIT3730	Enjeux du roman québécois
LIT4155	Bande dessinée
LIT4160	Régions et frontières du fantastique
LIT4265	Roman policier
LIT4275	Science-fiction
LIT4730	Littérature et identité sexuée
LIT4760	Littérature et art
LIT5140	Littérature des femmes au Québec
LIT6225	Histoire et esthétique du roman
LIT6235	Histoire et esthétique de la poésie
LIT6245	Histoire et esthétique du texte dramatique

REMARQUE : L'étudiant voudra bien prendre note que les cours de ce programme énumérés ci-dessus ne peuvent être offerts à chacun des trimestres (automne, hiver ou été). Par conséquent, ils sont répartis sur plusieurs trimestres et sont offerts en alternance d'un trimestre, voire d'une année à l'autre.

Certificat en histoire de l'art (4564)

www.histoiredelart.uqam.ca
 Courriel : prog.histoire.art@uqam.ca
 Téléphone : 514 987-3673

Scolarité

↳ Le programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats ou de mineures, peut conduire au grade de Bachelier ès arts, B.A. Les combinaisons acceptées sont disponibles auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement au décanat de la Faculté des arts.

Présentation du programme

Le certificat en histoire de l'art est conçu pour offrir une formation générale dans ce domaine. Quatre objectifs sont poursuivis par ce programme :

- ↳ développer une vision de l'histoire de l'art par l'acquisition de connaissances sur différentes périodes historiques;
- ↳ favoriser une meilleure compréhension et connaissance des œuvres d'art et d'architectures anciennes, modernes et contemporaines;
- ↳ connaître et comprendre les principales méthodologies de travail en histoire de l'art;
- ↳ acquérir les compétences nécessaires au travail de recherche.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Capacité d'accueil
Ce programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Hiver 2014)
Demandes : 48

Statistiques d'admission (Automne 2014)
Demandes : 200

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées, être âgé d'au moins 21 ans et avoir travaillé dans un domaine d'application de l'histoire de l'art ou avoir une expérience de travail attestée assortie d'un intérêt démontré pour l'histoire de l'art.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets
HAR4730	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4735	Écrits et discours d'artiste
HAR473X	Problématiques en muséologie et diffusion de l'art
HAR4740	Marché de l'art et évaluation des œuvres

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

Approches pédagogiques, encadrement et évaluation

Les approches pédagogiques, l'encadrement et les modalités d'évaluation sont les mêmes que celles du programme de baccalauréat en histoire de l'art. Les étudiants inscrits au programme de certificat auront également accès aux activités du monitorat de programme.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Huit cours choisis parmi les suivants (24 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e -XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada (1860-1940)
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1470	L'art contemporain
HAR1475	Les approches théoriques et critiques en histoire de l'art
HAR1480	Champ des arts visuels au Québec et au Canada

Deux cours optionnels choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HAM5810	Organisation d'une exposition
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art
HAR4420	Esthétique et philosophies de l'art
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes
HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal

Certificat en muséologie et diffusion de l'art (4675)

Courriel : prog.histoire.art@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3673

Scolarité

↳ Le programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce certificat peut conduire, dans le cadre d'un cumul de certificats, à l'obtention du grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Ce programme poursuit les objectifs suivants :

- ↳ Donner aux étudiants de premier cycle une introduction au monde des musées et de la diffusion de l'art, en leur offrant une spécialisation disciplinaire en muséologie de l'art.
- ↳ Fournir à ces étudiants des perspectives historiques et théoriques sur l'action des musées comme lieux de collection, de recherche et de diffusion de l'art.
- ↳ Familiariser les étudiants avec les pratiques professionnelles de conservation, de documentation, de recherche et d'exposition des œuvres.
- ↳ Sensibiliser les étudiants aux transformations que connaissent les musées dans les manières de rejoindre les publics et à l'importance que prennent les nouvelles formes de médiation des arts.
- ↳ Donner une formation de base préparant les étudiants à poursuivre au deuxième cycle en histoire de l'art ou en muséologie.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission aux trimestres d'automne et d'hiver.

Capacité d'accueil
Le programme n'est pas contingenté.

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Aucune admission sous cette base.

ou

Base expérience

Être âgé d'au moins 21 ans, posséder des connaissances appropriées et avoir travaillé dans un domaine relié à la muséologie.

ou

Base études universitaires

Avoir complété 8 cours (24 crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Aucune admission sous cette base.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des prérequis. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Le programme est composé de dix (10) cours de trois crédits chacun, dont quatre (4) obligatoires et six (6) au choix parmi deux blocs de cours optionnels.

Les cours obligatoires concernent les fondements et les fonctions principales des musées. Les cours optionnels développent un aspect ou un thème spécifique de l'action muséale et de la diffusion de l'art.

Bloc 1 - Quatre cours obligatoires (12 crédits) :

HAR4705	Théories, structures et fonctions des musées et des lieux de diffusion
HAR4710	Histoire de l'art et muséologie
HAR4720	Patrimoine et collections
HAR4725	Histoire des expositions et mise en valeur des objets

Bloc 2 - Quatre cours optionnels parmi les suivants (12 crédits) :

DES1000	Gestion de projet et design d'événements muséaux
FAM2000	Cybermuséologie
FAM2005	Documentation et archivage des œuvres d'art
HAM3830	Atelier de critique d'art
HAM5810	Organisation d'une exposition
HAM5850	Stage en milieu professionnel
HAM585X	Analyse des œuvres d'art sur le site
HAR4700	Histoire de la critique d'art
HAR4730	Le commissariat d'exposition comme pratique et médium
HAR4735	Écrits et discours d'artiste
HAR473X	Problématiques en muséologie et diffusion de l'art
HAR4740	Marché de l'art et évaluation des œuvres

Bloc 3 - Deux cours siglés HAR choisis parmi les suivants (6 crédits) :

HAR1405	Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art
HAR1410	Analyse des œuvres d'art
HAR1415	Les arts du Moyen Âge à la Renaissance
HAR1420	Les arts du maniérisme aux Lumières (XVI ^e -XVIII ^e siècles)
HAR1425	L'architecture depuis les Lumières
HAR1430	Les arts au Québec et au Canada (XVI ^e -XIX ^e siècles)
HAR1435	Les arts au XIX ^e siècle
HAR1440	Modernité et avant-gardes historiques (1874-1940)
HAR1445	L'architecture au Québec et au Canada
HAR1450	Les arts au Québec et au Canada (1860-1940)
HAR1460	Les modernismes (1940-1968)
HAR1470	L'art contemporain
HAR1475	Les approches théoriques et critiques en histoire de l'art
HAR1480	Champ des arts visuels au Québec et au Canada
HAR440X	Histoire de l'art et méthodologies interdisciplinaires
HAR4405	Historicité de l'art et iconologie
HAR4410	Sémiotique de l'art et théories de la représentation
HAR4415	Sociologie et anthropologie de l'art
HAR4420	Esthétique et philosophies de l'art
HAR4500	Néoclassicisme et romantisme
HAR4505	Impressionnisme et postimpressionnisme
HAR4510	Les avant-gardes russes

HAR4515	Dada et surréalisme
HAR4520	Art actuel
HAR4525	Les enjeux de la modernité au Québec
HAR4530	L'art contemporain au Québec
HAR4535	L'architecture classique depuis la Renaissance
HAR453X	L'art des cultures non occidentales
HAR4540	Le mouvement moderne en architecture et son héritage
HAR4545	Les arts des Amériques (XVII ^e -XX ^e siècles)
HAR4550	Formes urbaines et architecture historique de Montréal
HAR4555	Architecture et villes des Amériques
HAR4560	Arts et architecture des peuples autochtones d'Amérique du Nord
HAR4565	Arts et architecture du monde précolombien
HAR4570	Art et photographie : enjeux et débats historiques
HAR4575	Photographie et document : enjeux et débats historiques
HAR4580	Problématiques actuelles de la photographie
HAR4585	L'estampe et la culture de l'imprimé
HAR4590	Arts médiatiques et numériques
HAR4600	L'apport des femmes aux arts visuels et à l'histoire de l'art
HAR4605	La notion de réalisme
HAR4610	Art et altérité
HAR4615	Le corps et ses enjeux dans l'art
HAR4620	Pratiques sociales et politiques de l'art
HAR4625	Interdisciplinarité en art
HAR462X	Problématiques en art ou en architecture ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme.

Règlements pédagogiques particuliers (extrait)

L'étudiant admis sur la base expérience devra obligatoirement suivre le cours HAR1405 Initiation aux techniques et aux instruments de recherche en histoire de l'art ou son équivalent à son premier trimestre d'entrée au programme.

Certificat en scénarisation cinématographique (4327)

Courriel : prog.certif.etudeslitteraires@uqam.ca
Téléphone : 514 987-3652

Scolarité

↳ Le programme comporte 30 crédits.

Grade par cumul

↳ Ce certificat, dans le cadre d'un cumul de certificats, peut conduire au grade de Bachelier ès arts, B.A.

Présentation du programme

Le certificat en scénarisation cinématographique a pour objet de donner aux étudiants une formation théorique et pratique en analyse et écriture de scénario.

Il vise à :

- ↳ une sensibilisation au texte filmique en général, dans sa réalité cinématographique;
- ↳ une connaissance de la spécificité de l'écriture scénaristique;
- ↳ l'apprentissage de techniques propres à la scénarisation au moyen d'ateliers pratiques.

Perspectives professionnelles

Scénariste dans le champ de la production cinématographique.

POLITIQUES D'ADMISSION

Admission au trimestre d'automne seulement.

Régime et durée des études

Le programme peut être suivi à temps complet ou à temps partiel.

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté.

Statistiques d'admission (Automne 2014)

Demandes : 300

Conditions, méthodes et critères de sélection

Base DEC

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent.

ou

Base expérience

Posséder des connaissances appropriées et être âgé d'au moins 21 ans.

ou

Base études universitaires

Avoir réussi cinq cours (quinze crédits) de niveau universitaire au moment du dépôt de la demande d'admission.

ou

Base études hors Québec

Être titulaire d'un diplôme approprié obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années (1) de scolarité ou l'équivalent.

(1) À moins d'ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent trois crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Les cinq cours suivants (18 crédits) :

LIT1855	Atelier de scénarisation
LIT2840	Intrigue et scénario
LIT2850	Visionnement et analyse de scénarios
LIT3855	Adaptation cinématographique
LIT3990	Projet de scénario (6 cr.)

Note : Le cours LIT3990 Projet de scénario (6 crédits) se poursuit sur deux trimestres, de janvier à juin.

Quatre cours choisis parmi les suivants (12 crédits) :

HAR4350	Corpus de cinéma québécois
LIT2845	Lecture de scénario
LIT285X	Dans l'atelier des cinéastes
LIT4550	Corpus de cinéma I
LIT4551	Corpus de cinéma II
LIT455X	Corpus de cinéma III
LIT450X	Lecture de films
LIT4810	Littérature et nouvelles technologies
LIT5670	Littérature et cinéma

ou tout autre cours ayant des liens étroits avec le certificat, choisi avec l'accord de la direction du programme.

Baccalauréat par cumul de programmes décerné par les Facultés des arts (FA), de communication (FC), de science politique et de droit (FSPD) et des sciences humaines (FSH)

Les programmes dont le cumul permet d'obtenir le grade de Bachelier ès arts sont identifiés ci-dessous dans les listes A, B et C. L'obtention du grade de B.A. est possible dans les cas où les programmes apparaissent dans ces listes combinés de l'une des façons suivantes :

À moins d'indication contraire, tous les programmes offerts sont des certificats.

- Trois programmes de la liste B (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Deux programmes de la liste B et un des listes A ou C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).
- Un programme de la liste A, un de la liste B et un de la liste C (sauf pour les majeures qui doivent être cumulées avec une mineure ou un certificat).

De plus, au terme du cheminement permettant d'obtenir le B.A. par cumul de programmes, l'étudiant devra avoir suivi, de préférence au début de son cheminement, un cours de méthodologie. Le choix de ce cours sera établi avec l'accord du responsable du cheminement de l'étudiant. Une liste de ces cours est disponible auprès de la personne responsable qui autorisera le cheminement ainsi que sur le site web de chacune des facultés.

Liste A

Arts plastiques – (FA)
Composition et rédaction française – (FC)
Français écrit pour non-francophones – (FC)
Sciences sociales – (FSH)

Liste B

Administration des services publics – (FSPD)
Allemand – (FC)
Anglais – (FC)
Animation culturelle – (FC)
Communication (certificat et majeure*) – (FC)
Communication socationumérique des organisations – (FC)
Création littéraire – (FA)
Droit social et du travail – (FSPD)
Enseignement de l'anglais langue seconde – (FSÉ)
Enseignement du français langue seconde – (FSÉ)
Espagnol – (FC)
Études classiques (mineure) – (FSH)
Études féministes – (FSH)
Études médiévales (mineure) – (FSH)
Études théâtrales (mineure et majeure) – (FA)
Géographie (majeure) – (FSH)
Géographie internationale – (FSH)
Gérontologie sociale – (FSH)
Gestion des documents et des archives – (FSH)
Gestion des services municipaux – (FSPD)
Histoire (certificat et majeure) – (FSH)
Histoire, culture et société (majeure) – (FSH)
Histoire de l'art (certificat, mineure et majeure) – (FA)
Immigration et relations interethniques – (FSH)
Interprétation visuelle – (FSH)
Intervention psychosociale – (FC)
Langue et culture arabes – (FC)
Langues et cultures d'Asie – (FC)
Linguistique (mineure et majeure) – (FSH)
Philosophie (mineure et majeure) – (FSH)
Planification territoriale et gestion des risques – (FSH)
Psychologie – (FSH)
Scénarisation cinématographique – (FA)
Science politique (mineure et majeure) – (FSPD)
Sciences des religions (certificat et majeure) – (FSH)
Sociologie (mineure et majeure) – (FSH)

Liste C

Administration – (ESG)
Économique – (ESG)
Éducation à la petite enfance (formation initiale) – (FSÉ)
Formateurs en milieu de travail – (FSÉ)
Gestion des ressources humaines – (ESG)
Gestion et pratiques socioculturelles de la gastronomie - (ESG)

Toute autre combinaison de programmes constitue un cheminement particulier et doit faire l'objet d'une approbation de la part de l'Université.

Un cheminement particulier ne peut inclure deux certificats de la liste A.

Il est également possible de suivre un autre cheminement incluant un programme d'une autre université ou n'appartenant pas aux listes proposées. Cette demande doit faire l'objet d'une étude par la personne responsable des baccalauréats par cumul de programmes à la Faculté qui autorisera le cheminement.

*** La majeure en communication est associée à certaines restrictions au niveau des arrimages permis pour l'obtention du grade de bachelier par cumul de programmes (voir les règlements pédagogiques particuliers de cette majeure).**

Faculté des arts (FA)
Faculté de communication (FC)
Faculté de science politique et de droit (FSPD)
Faculté des sciences (FS)
École des sciences de la gestion (ESG)
Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ)
Faculté des sciences humaines (FSH)

Consultez aussi les renseignements généraux sur le Baccalauréat par cumul de programmes à la fin de ce Guide (Annexe II).

